

Université de Blida 1
Institut d'Architecture et d'Urbanisme



Master 2
ARCHITECTURE ET PROJET URBAIN
MEMOIRE DE FIN D'ETUDES

Intitulé du mémoire

**Projet Urbain et Espaces Publics: Réaménagement du Boulevard
Mohamed Boudiaf à Blida dans son rôle de nouvelle centralité.**

Etudiant (s) :
Abdellaoui Elalia
Akaibia Lamia

Encadreur:

Dr.Arch M.Zerarka

Université de Blida 1
Institut d'Architecture et d'Urbanisme



2014-2015

REMERCIEMENTS

Il me plaît à travers la présentation de ce modeste mémoire de louer Allah le tout puissant qui m'a permis d'accomplir ce travail.

On tient à exprimer toute notre reconnaissance à notre encadreur Monsieur Dr .Arch. M .Zerarka. On le remercie de nous avoir encadrées, orientées, aidées et conseillées.

On remercie nos très chers parents, qui ont toujours été là pour nous, «Vous avez tout sacrifié pour vos enfants n'épargnant ni santé ni efforts. Vous nous a donné un magnifique modèle de labeur et de persévérance. On est redevable d'une éducation dont on est fières »

On remercie nos frères Adel, Brahim, Ishak et Amine; Mounir ; Zouhir ; Nos sœurs Hanane et Souad pour leur encouragement. On remercie très spécialement Rami, Soumia, Amel, Asma et Farid ; Ahmed qui ont toujours été là pour nos .On tiens à remercier Bouchra et Meriem, pour leur amitié, leur soutien inconditionnel et leur encouragement.

LISTE DES ILLUSTRATIONS ; GRAPHIQUES ET TABLEAUX

CHAPITRE 1 :

Figure N°1.	Vue aérienne de la ville de Blida.....	6
Figure N°2.	Situation de l'aire d'étude.....	7
Figure N° 3.	Carte de 1935-1960.....	7
Figure N°4.	Carte de 1960-1980.....	8
Figure N° 5.	Carte de 1980.....	8
Figure N° 6.	Vue aérienne du boulevard Mohamed	9
Figure 7.	1 ^{er} partie du boulevard.....	10
Figure 8.	2 ^{em} partie du boulevard.....	11
Figure 9.	3 ^{em} e partie du boulevard.....	12

CHAPITRE 2:

Figure N°1.	L'agora de Millet est Constituée par un ensemble d'espaces Publics qui forment le tracé régulierDe celle-ci	16
Photo N°1.	Les ruines du forum romain, de Timgad.....	17
Photo N° 2.	Vue aérienne de la Piazza Croce, Italie	17
Photo N°3.	Vue de la place du marchéDe Nuremberg. ; Italie.....	17
Photo N°4.	Vue générale ; la casbah d'Alger.....	18
Photo N°5.	Impasse ; la casbah d'Alger.....	18
Photo N°6.	Vue de la place du marché arabe ; la casbah d'Alger	18
Photo N°7.	Les jardins de Versailles à paris.....	19
Figure N°2.	L'identification des places publiques.....	20
Photo N°8.	La rue la madeleine ; paris.....	21
Photo N°9.	La rue charras Alger.....	21
Photo N°10.	Ruelle a Ghardaïa.....	21
Photo N°11.	La rue saint luis ; France.....	21
Photo N°12.	La rue courbe; France.....	21
Photo N°13.	Boulevard Larbi tbessi, Blida	22
Photo N°14.	Avenue champs Elysée ; paris.....	23
Photo N°15.	Impasse a Ghardaïa.....	23
Photo N°16.	Passage de Choiseul ; paris.....	23
Photo N°17.	La place Charles II ; Charleroi Belgique.....	24
Photo N°18.	La place de Charles de gaulle étoile de paris ; France.....	24

Photo N°19.	Place des terreaux à Lyon ; hôtel de ville et musée des beaux art	24
Photo N°20.	Place des victoires ; paris ; France.....	25
Photo N°21.	Jardin public à bordeaux ; France.....	25
Photo N°22.	Esplanade Riyadh el fath; Alger.....	25
Photo N°23.	Parc Montsouris; Paris.....	26
Figure N°3.	Plantation et grandes voirie.....	27
Figure N°4.	Plantation et grandes voirie.....	27
Figure N°5.	Mobilier urbain pour repos.....	30
Figure N°6.	Poubelles et corbeille.....	30
Figure N°7.	Mobilier d'information et de communication.....	30
Figure N°8.	Utiles de la circulation des véhicules	31
Figure N°9.	Les abris destinés aux usagers Des Transports en commun.....	31
Figure N°10.	Mobilier décoratif comme les statuts et les fontaines.....	31
Figure N°11.	Les bancs en béton.....	32
Figure N°12.	Les bancs en bois.....	32
Figure N°13.	Barrière en métal.....	32
Figure N°14.	La piazza Mayor, Madrid.....	32
Figure N°15.	Lampadaires, Paris.....	32
Figure N°16.	Matériaux de revêtements.....	33
Figure N°17.	Trottoir des handicapés.....	34
Figure N°18.	Les mains courantes.....	34
Figure N°19.	Pentes d'accès.....	34
Figure N°20.	La silhouette des arbres et des Arbustes : essai reclassification.....	34
Figure N°21.	Ornotesando; Tokyo japon2003.....	34
Figure N°22.	Les supports des plantes grimpantes.....	35
Figure N°23.	Plantation d'arbres dans la place ;	35
	Charles de galle Etoile paris _France.41	
Figure N°24.	Parc du champ de mars paris _France	35

CHAPITRE 3 :

Figure 1.	Situation géographique de la ville de Blida.....	37
Figure 2.	Situation territoriale de la ville de Blida.....	38

Figure 3.	1 ^{er} phase	39
Figure 4.	2 ^{ème} phase.....	39
Figure 5.	3 ^{ème} phase	39
Figure 6.	4 ^{ème} phase.....	40
Figure 7.	2 ^{ème} cycle.....	40
Figure 8.	Carte de 1519.....	41
Figure 9.	Carte de 1533.....	42
Figure 10.	Carte de l'époque turque.....	42
Figure 11:	l'époque coloniale.....	43
Figure 12.	Carte de 1980.....	45
Figure 13.	Carte de synthèse.....	46
Figure 14.	L'environnement immédiat.....	46
Figure 15.	Les coupes sur le boulevard.....	47
Figure 16 :	(voir annexe pages : de 01 à 04)	
Figure 17.	Schéma de structure « l'échelle de la ville	51
Figure 18.	Schéma de structure « l'échelle de l'aire d'intervention ».....	51
Figure 19.	La situation existante "avant intervention"	52
Figure 20.	Situation existant et les modifications.....	52
Figure 21.	Plan d'aménagement « avant l'intervention ».....	54
Figure 22.	Plan d'aménagement «après l'intervention	56
Figure23.	Eclairage urbain.....	57
Figure24.	Eclairage urbain.....	58
Figure25.	Schéma de composition de projet.....	59

REFERENCES

- 1 : Annie Boyer, aménager les espaces publics « le mobilier urbain » p20
- 2 : A. Palladio, les quatre livres d'architecture, Ed. Arthaud, Paris, 1980.
- 3 : BASSAND.M et AL, (2001). Vivre et créer l'espace public, édition : Presses Polytechniques et universitaires Romands, Lausanne.
- 4: GERMAIN.A, (2002). La redécouverte de l'espace public.
- 5 : INGALLINA P .Le projet urbain Ed PUF ; coll.QSJ ? Paris .2001.P.10
- 6: J-P-Muret, Y-M-Allain, M-L-Sabrie, Les espaces urbains : concevoir, réaliser, Gérer, Ed. Le Moniteur. Paris.
- 7 : J-P-Muret, Y-M-Allain, M-L-Sabrie, op.cit., p.146.
- 8: J.P.Muret&Y.M.Allain&M.L.Sabrie, Les espaces urbains, Ed. Du Moniteur, Paris, 1987, p 135.
- 9 : J-P Murret, Y-M Allain, M-L Sabrie, Les espaces urbains : concevoir, réaliser, Gérer, Ed. Le Moniteur, Paris 1987, p207
- 10: Kevin Lynch, L'image de la cite, Ed. Dunod, Paris 1971, p 53 – 57.
11. MEMOIRE DE MAGISTER EN ARCHITECTURE ; Université Mohamed Khi der – Biskra par : Halima gherraz, le titre : Les espaces publics entre forme et pratique dans les villes arides et semi arides année 2013
- 12 : Mémoire de magister ; université Blida 1, Option : Projection urbaine et architecturale.Le titre : Intervention dans un milieu ancien: Continuité et rupture ; présenté par : AIT-YAHIA Yoghourt, CHEBLI Karim Djalil, MOKRANI Nawal.
- 1 3 : Merlin (P) et Choay (F) : Dictionnaire de l'urbanisme, Paris (1988), p233
- 14: Ministère de l'Equipement, Les voies Urbaine : Guide Technique, SETRA Division Urbaine.1975, p.05.
- 15 : Ministère de l'équipement et du logement, Espaces publics, Ed. Documentation Française, Paris 1992, p 24.
- 16: PDAU DU GRAND BLIDA -PHASE I-URBA BLIDA
- 17 : Pierre Merlin & Françoise Choay « dictionnaire de l'urbanisme et de l'aménagement», Paris, PUF, 1988, p 273

18 :Sablet De (M) : des espaces urbains agréables à vivre places, rues, squares et jardins, op. p
161

CHAPITRE 1 : INTRODUCTION

1. Introduction à la thématique générale du master :.....	1
1.1. Le master en architecture et projet urbain.....	1
1.2. Le thème spécifique : le projet urbain et les espaces publics.....	5
2. Présentation succincte du cas d'étude:.....	6
2.1. Le choix d'aire d'étude.....	6
2.2. Lecture historique de boulevard	7
3. Présentation de la problématique:.....	8
3.1. Problématique générale.....	8
3.2. Problématique spécifique.....	9
4. Présentation de la démarche méthodologique :.....	13
Conclusion.....	14

CHAPITRE 2 : ETAT DE L'ART 1

Introduction.....	15
1. Le projet urbain	15
2. C'est quoi un espace public.....	15
3. L'évolution de l'espace public :.....	16
3.1. L'agora grecque.....	16
Le Forum Romain	16
L'époque médiévale	17
La Renaissance.....	18
Moderne.....	19
4. Les échelles des espaces publics.....	19
4.1 A l'échelle de la ville.....	19
4.2 A l'échelle du quartier.....	19
5. La perception de l'espace public urbain.....	19
6. Construire l'espace public : Les différents types d'espace public.....	20
6.1. La rue :.....	20
6.1.1 Définition de la rue.....	20
6.1.2 Les types des rues.....	21
- la rue principale.....	21
- la ruelle.....	21
- la rue droite.....	21
- la rue courbe.....	21
- la rue ordinaire.....	22
- le boulevard.....	22
- l'avenue.....	22
- l'impasse.....	23
- le passage.....	23
6.2. la place publique :.....	23
6.2.1 Les types de la place publique.....	23

- Les PLACES monumentales	24
-la place du marché	24
- la place à portique.....	24
- la place royal.....	24
-la placette	25
6 .3.les jardins publics :.....	25
- l'esplanade.....	25
- la promenade publique	26
-le parc.....	26
7. Quelques règles d'ordres générales :.....	26
7.1 .la qualité urbaine.....	26
7.2. A propos du dimensionnement de l'espace public.....	27
7.3. La mixité des circulations et des fonctions.....	28
8. Le rôle de l'espace public :.....	28
8.1. Un élément structure de l'espace urbain.....	28
8.2. Un lieu de cohésion sociale.....	28
8.3. Un espace de communication et d'information.....	28
9. Les enjeux des espaces publics :.....	28
9.1. La mobilité.....	28
9.2. Les usages publics.....	28
9.3. La sociabilité.....	29
9.4. L'identité.....	29
10. Les acteurs de l'espace public :.....	29
10.1. Les acteurs économiques.....	29
10.2. Les acteurs politiques.....	29
10.3. Les acteurs professionnels.....	29
10.4. Les architectes.....	29
10.5. Les urbanistes.....	29
10.6. Les paysagistes.....	29
10.7. Les usagers.....	29
11. L'aménagement de l'espace public :.....	30
11.1. Le mobilier urbain.....	30
11.2. L'éclairage public.....	32
11.3. Les matériaux.....	33
11.4. Les transports publics.....	33
11.5. Des espaces publics adaptés aux handicapés	33
11.6. Végétation.....	34
Conclusion.....	36

CHAPITRE3:LE CAS D'ETUDE

Introduction.....	37
1. Analyse du cas d'étude :.....	37
1.1. Situation géographique.....	37
1.2. Situation territoriale.....	37
1.3. La structure territoriale.....	38
1.4. L'évolution hiérarchique de la structure des parcours.....	40

1.5. Lecture diachronique de la ville de Blida.....	41
Les différentes phases de l'évolution de la ville de Blida.....	41
• L'époque antique	41
• L'époque précoloniale	41
• L'époque coloniale	43
• L'époque postcoloniale.....	44
• Synthèse de l'évolution historique	45
2. Analyse du site d'intervention :.....	46
3. Analyse thématique :	47
4. Présentations du projet urbain.....	48
-Les concepts d'intervention	48
5. Schéma de structure :.....	51
5.1. A l'échelle de la ville	51
5.2. A l'échelle de l'aire d'intervention	51
6. Plan d'aménagement.....	54
7. Projet architectural.....	58
Conclusion générale.....	60

CHAPITRE 1:

INTRODUCTION

CHAPITRE 2:
ETAT DE L'ART

CHAPITRE 3:
LE CAS D'ETUDE

RESUME

A travers l'histoire, les espaces publics urbains ont toujours été le support de Pratiques sociales et lieux d'échanges entre les personnes. Conçus de diverses Formes, leurs usages reflétaient les cultures locales. Aujourd'hui, les espaces publics

Urbains s'assimilent à de simples vides résiduels entre les constructions, le plus Souvent dédiés à la voirie. Il en résulte des conflits d'usages déstructurant ainsi L'espace public et dégradant le cadre de vie.

Résumé :

La notion d'espace public urbain fait l'objet de recherches Continuellement repensées et revisitées dans leurs dimensions spatiales, sociales, politiques et économiques. Penser l'espace « du public » est à la fois un enjeu d'organisation de l'espace, de qualité de vie.

Les espaces publics forment l'âme de la ville, l'aménagement de ces espaces est l'affaire la plus vitale de la ville, quant au boulevard est un des composantes de la structure urbaine.

Notre but est bien d'atteindre une lecture de vie urbaine à travers les espaces extérieurs aménagés et pour cela on a choisit le boulevard Mohamed Boudiaf qui est un des principaux axes structurants de la ville de Blida partant de la volonté de réaménager et réorganiser l'ensemble du cadre urbain pour le renforcement du rôle de Blida en tant que métropole et Mohamed Boudiaf en tant qu'un axe de développement de cette dernière qui nécessite un renforcement du caractère d'animation dans le soucis d'espace public .

Notre travail est la projection de tout ce qui est retenu dans les deux premiers chapitres sous formes de concepts d'intervention qui a mené à un projet qui réponds aux objectifs d'aménagement.

1. INTRODUCTION A LA THEMATIQUE GENERAL DU MASTER :

1.1 Le master en architecture et projet urbain:

La problématique générale du master 'Architecture et Projet Urbain' s'inscrit dans le cadre des études concernant le contrôle des transformations de la forme urbaine, au sein de l'approche morphologique à la ville et au territoire.

Elle s'insère dans le large corpus des recherches urbanistiques critiques sur le contrôle et la production des formes urbaines en réaction à l'approche fonctionnaliste de production de la ville des années 1950-70 qui recourrait aux modèles de l'urbanisme moderne.

Elle privilégie le fonds territorial comme **fondement** de la planification des ensembles urbains et **support** (réservoir, matrice affecté par des structures multiples) pour définir et orienter leur aménagement : les forces naturelles qui ont assuré par le passé le développement organique des villes seront mises en évidence pour constituer le cadre nécessaire à la compréhension des rapports qu'entretiennent ces villes avec leur territoire.

S'appuyant sur le considérable capital de connaissances produit et accumulé au cours du temps par la recherche urbaine, la recherche urbanistique investit actuellement, d'une manière particulière, le domaine des pratiques nouvelles et des instruments nouveaux de projet ainsi que les nouveaux moyens de contrôle de l'urbanisation et de ses formes.

Dans ce vaste domaine (de contrôle de l'urbanisation et de ses formes), le master 'Architecture et Projet Urbain' soulève tout particulièrement la problématique spécifique de la capacité des instruments d'urbanisme normatifs et réglementaires en vigueur à formuler et produire des réponses urbaines adéquates aux transformations que connaissent les villes dans leurs centres et périphéries.

Les pratiques de l'urbanisme opérationnel (à finalité strictement programmatique et fonctionnaliste) nécessitent une attitude critique de la part des intervenants sur la ville : c'est le projet urbain qui constituera l'apport spécifique de l'architecte dans la pratique plurielle de l'aménagement de la ville, correspondant à une nouvelle manière de penser l'urbanisme. Le projet urbain devient alors un élément de réponse possible pour la reconquête de la fabrication De la ville face à la crise de l'objet architectural et à la crise

De l'urbanisme, devenu trop réglementaire.

Plus qu'un concept ou qu'une grille de lecture historique des phénomènes urbains, la notion de projet urbain sera dans les années 70 l'expression qui « cristallisera les divers aspects de la critique de l'urbanisme fonctionnaliste, et simultanément, celle qui exprimera la revendication par les architectes d'un retour dans le champ de l'urbanisme opérationnel »

Au cours de la décennie qui suivra, parmi les différents auteurs et théoriciens du projet urbain, Christian De villes se distinguera sur la scène architecturale comme auteur – et acteur- dont la

Contribution épistémologique sur le thème du projet urbain sera la plus conséquente².

Après avoir rappelé les principales qualités qui font la ville : sédimentation, complexité, permanence des formes pour de nouveaux usages, etc., De Villers développera trois aspects³ :

□ Le premier concerne une **théorie de la forme urbaine** : la ville considérée comme un espace stratifié, c'est-à-dire constitué de différents niveaux de projet correspondant à autant d'échelles spatiales (réseau viaire, îlot, unité parcellaire...) et de réalisations relevant chacune d'acteurs et de logiques spatiales différents.

□ Le deuxième aborde les **méthodes du projet urbain**, et reprend en écho aux qualités de la forme urbaine traditionnelle, l'idée de décomposition des temps et des acteurs de projets en fonction de deux échelles : celle de la définition du fragment urbain et celle de la conception de l'édifice.

□ Le troisième s'attaque à la difficile question des **logiques institutionnelles et procédurales**. L'auteur se livre à une critique en règle de l'urbanisme opérationnel et pointe l'absence de vision spatiale, l'abstraction du règlement par rapport à la notion traditionnelle de règle ; une nuance qu'il illustre par l'évolution des notions d'alignement et de gabarit.

C'est l'alternative à l'urbanisme au travers de la notion de 'Projet Urbain', qui se définit en filigrane de l'ensemble de ces propos qui nous permettront de construire une démarche de substitution au sein de laquelle l'histoire et le territoire constitueront les dimensions essentielles.

Dans les faits, le projet urbain est aujourd'hui un ensemble de projets et de pratiques qui gèrent notamment de l'espace public et privé, du paysage urbain.

« Sans refléter une doctrine au sens étroit du terme, l'idée de projet urbain renvoie cependant à un point de vue doctrinal qu'on s'efforce de substituer à un autre : l'urbanisme opérationnel, et qui peut s'exprimer plus ou moins en fonction de seuils ».

Il s'agira alors, d'une part, de développer les outils de définition, de gestion et de contrôle de la forme urbaine et de réintroduire la dimension architecturale et paysagère dans les démarches d'urbanisme, et, d'autre-part, situer la démarche du projet urbain entre **continuité avec les données de la ville historique et référence à l'expérience de la modernité.**

Dans la démarche du master 'Architecture et Projet Urbain', le passage analyse-projet a constitué une préoccupation pédagogique majeure dans l'enseignement du projet architectural et urbain.

Dans ce registre, on citera Albert Levy et Vittorio Spigai [1989] dans leur 'Contribution au projet urbain', qui privilégieront la dimension historique pour assurer le passage entre analyse et projet : la continuité historique devant permettre d'assurer la 'conformation' du projet à (et dans) son milieu.

Cette même préoccupation est abordée par David Mangin et Pierre Panerai [1999] sous une autre optique : celle de la réinsertion des types bâtis, majoritairement produit par l'industrie du bâtiment, dans une logique de tissus.

L'histoire des villes, quant à elle, nous enseigne la permanence des tracés (voieries, parcellaires...) et l'obsolescence parfois très rapide des tissus. Il convient donc à partir de la production courante d'aujourd'hui (types, programmes, financements et procédés constructifs habituels des maîtres d'œuvre moyens) de travailler dans une perspective nouvelle qui intègre dès l'origine une réflexion sur les évolutions et les transformations possible, d'origine publique et privée. Cette tentative d'actualiser les mécanismes et les techniques qui ont permis de produire les villes, débouche ici sur des indications très pragmatiques et pratiques (tracés, trames, dimensionnements, découpage, terminologie...).

L'objectif principal du master 'Architecture et Projet Urbain' s'inscrit dans une construction théorique qui fait de l'abandon de l'utopie de la ville fonctionnelle du mouvement moderne et de l'acceptation de la ville concrète héritée de l'histoire, la référence essentielle de la Démarche du master.

La ville héritée de l'histoire est le contexte obligé d'inscription de l'architecture. En retour l'architecture... construit la ville.

Le retour à l'histoire ne signifie cependant pas le rejet 'simpliste' de la modernité pour une attitude nostalgique envers la production urbaine ancienne : les productions architecturales et urbaines du XXe siècle nécessitent en effet une plus large évaluation critique de leurs modèles et méthodes, suscitant de nombreuses voies de recherche

Au courant de l'année universitaire 2014/2015 et parmi les différentes optiques à partir desquelles le projet urbain a été abordé et développé, on citera :

- Le Projet Urbain en centre historique
- Le Projet Urbain en périphérie
- Le Projet Urbain et les Instruments d'urbanisme
- Le Projet Urbain et les nouvelles centralités
- Le Projet Urbain et le développement durable

A travers le thème du projet urbain, les étudiants pourront alors proposer un territoire de réflexion et d'expérimentation sur la ville.

Dr. Arch. M. Zerarka
Porteur du master 'Architecture et Projet Urbain'
Mai 2015

1.2. Le thème spécifique :

« Le projet urbain et les espaces publics »

L'espace public est un élément fondamental du milieu urbain et de l'aspect architectural et esthétique de l'environnement bâti des villes. Ces espaces contribuent au développement des relations sociales, et sont même un élément de la cohésion sociale. Ce sont des espaces qui offrent un certain confort aux habitants qui se sentent souvent agressés en milieux urbains.

L'espace public se compose de plusieurs éléments : places, placettes, squares, espaces verts cheminements piétonniers, voirie, parkings.....Il permet d'organiser le développement des villes, et de renforcer son identité.

- La notion d'espace public :

La notion d'espace public à un usage assez récent en urbanisme, *«l'usage récent en urbanisme, la notion d'espace public n'y fait cependant pas Toujours l'objet d'une définition rigoureuse* » (MERLIN. P ET CHOAY. F, 2000).

On peut considérer l'espace public comme la partie du domaine public non bâti, affecté à des usages publics. Etant une notion récente et évolutive, elle reste difficile à cerner. On lui attribue de nombreuses appellations selon les disciplines et les visions : espaces extérieurs, espaces libres, ouverts...de même qu'on lui attribue différentes caractéristiques et conceptualisations : poumons de la ville, espaces semi public / semi privé...etc. Néanmoins, les concepts utilisés renvoient à l'idée de « vide » du tissu urbain, en rapport aux éléments bâtis « pleins », l'usage précis et l'affectation restent donc à débattre. Les espaces publics se présentent comme des espaces formels en creux, délimités par les bâtiments qui les entourent ; ils entretiennent avec ces derniers une relation dialectique : ils se permettent d'être perçus les uns par rapport aux autres (ceci préfigure que la conception des deux éléments formels du tissu urbain ne saurait se faire de façon sectorielle). Ils sont considérés comme espaces collectifs, libres, ouverts à tous, des espaces de vie et de socialisations. Dans cet ordre d'idée, il est important de rappeler que l'espace public a de tout temps joué un rôle prédominant dans l'organisation du cadre urbain et de vie, l'Agora grecque, le Forum romains...etc. on constitue des espaces d'une vie sociale intense, et ce parfois avec une certaine simplicité d'aménagement (Dalles animées, plantées d'arbres...etc.)¹

¹ : Pierre Merlin & Françoise Choay « dictionnaire de l'urbanisme et de l'aménagement », Paris, PUF, 1988, p 273

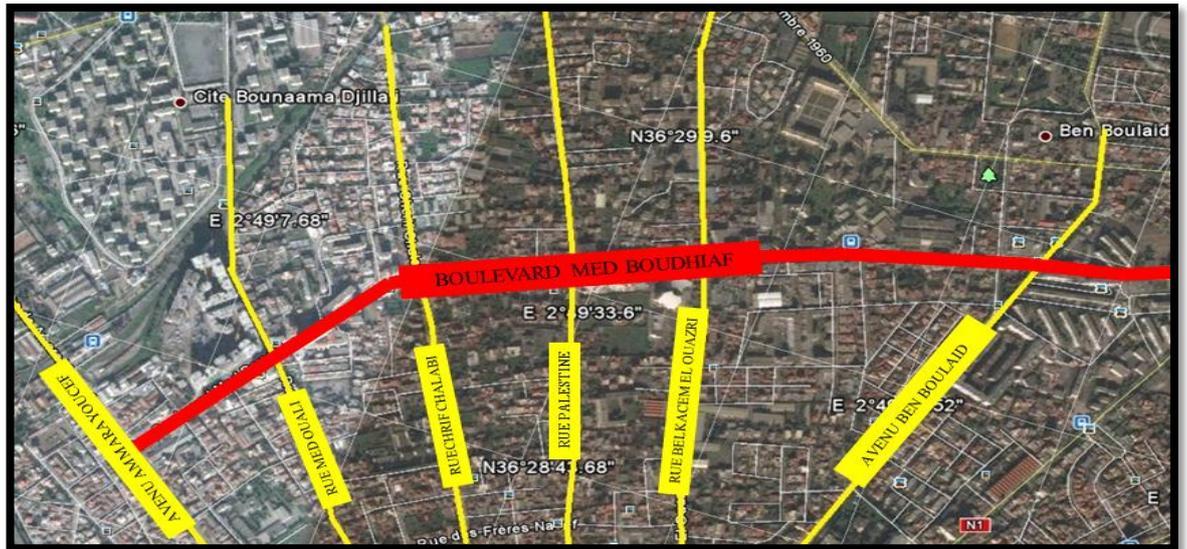


Figure 2. situation de l'aire d'étude

2.2. Lecture historique de la Genès et la formation du boulevard :

1935-1960 : le boulevard était tracé dans la période coloniale « extra-muros » après la démolition des remparts et son remplacement par des boulevards périphériques. Le tracé du boulevard était sous forme d'une courbure pour garantir la croissance Ordonnée selon le noyau central ; et sa position suit la trame agraire dans cette Période il n'y avait que le quartier de la gare et la cité BEN-BOULAID avec Quelques habitations.

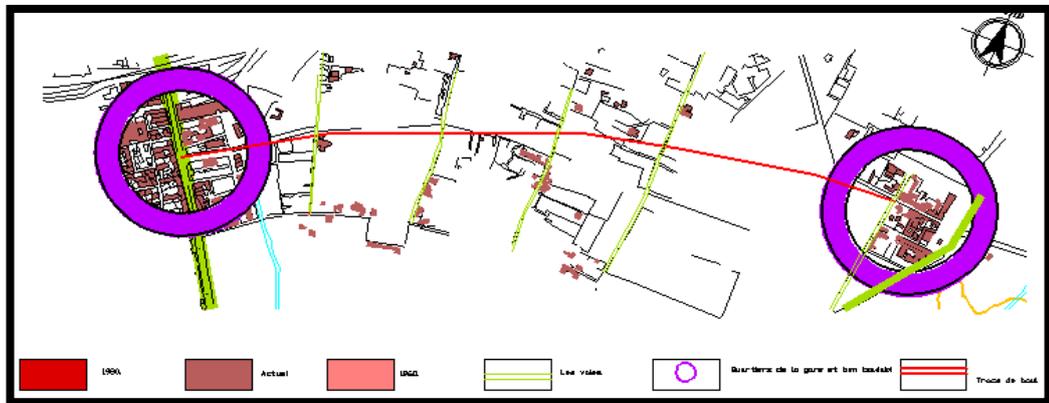


Figure 3. carte de 1935-1960

1960-1980 : la construction de la mosquée Mohamed ben Djaloul en 1980 ; la division des ilots en petites parcelles.

1980-A ce jour : dans cette période le boulevard a connu une grande densification par des lotissements, habitat collectif, équipement ...et devient un axe très important qui structure la ville.³

³ : PDAU DU GRAND BLIDA -PHASE I- URBA BLIDA

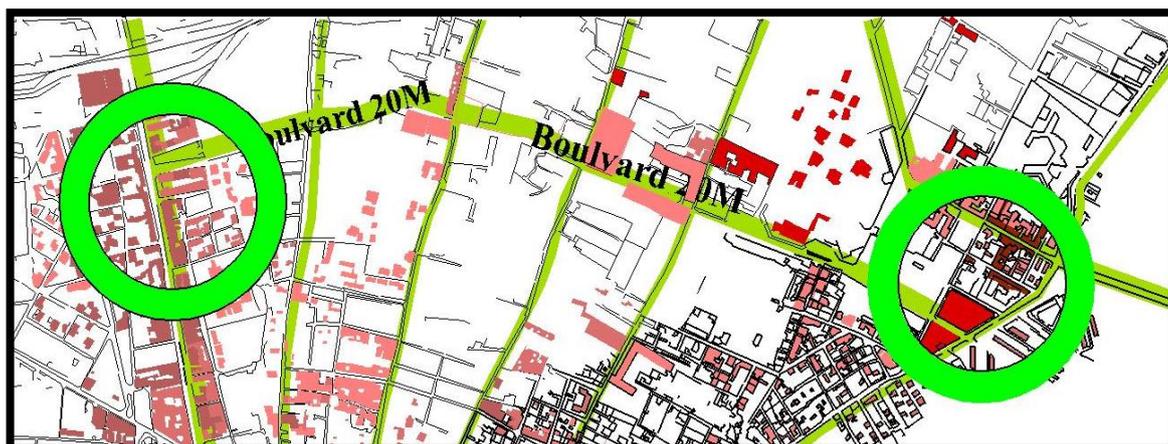


Figure 4. carte de 1960-1980

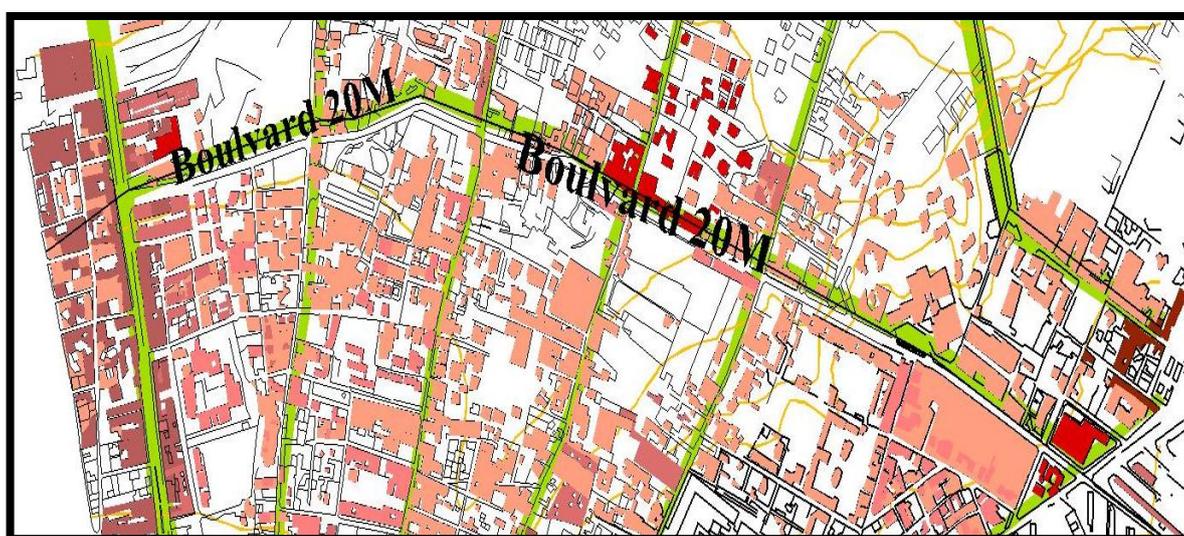


Figure 5. carte de 1980

3. PRESENTATION DE LA PROBLEMATIQUE :

3.1. Problématique générale :

« L'espace public est un singulier dont le pluriel - les espaces publics - ne lui correspond pas. »

Au fil du temps, les espaces publics urbains ont toujours occupé une place de premier rang au sein des villes. En effet la ville se définit par ses espaces bâtis et non bâtis. Ces derniers constituent un patrimoine essentiel au fonctionnement de la ville. Ils sont les lieux nécessaires où se côtoient et se croisent les habitants, ce sont des lieux de la vie urbaine.

Les espaces publics urbains restent une des rares alternatives pour les citoyens poussés par un besoin sans cesse croissant d'espace, de verdure et de communication. C'est à travers ces lieux qu'ils renouent avec une nature qui semble de plus en plus éloignée.

Il existe deux façons d'appréhender les espaces publics urbains. La première concerne l'image de l'espace public en tant que composante devant offrir un certain esthétisme à l'espace urbain. C'est la tendance prônée en général par les professionnels de la ville. La deuxième est celle des usagers assignés à l'espace public.

Places, jardins, rues, etc....sont des lieux ouverts où chacun peut y pratiquer toutes sortes d'activités. Les espaces publics sont ainsi des espaces de vie et de socialisation. Véritables lieux d'échanges et de communication, ils participent à l'épanouissement du lien social.

Les espaces publics urbains sont des lieux de vie appelés à créer une certaine dynamique à travers les activités qui s'y déroulent. Ils sont aussi le support d'urbanité au sein de la cité par les différents lieux proposés et les pratiques qui s'y exercent.

L'espace public urbain assure la jonction entre les différentes espaces de la ville, il assure aussi la continuité urbaine et se présente comme un réseau continu d'espaces. Les espaces publics forgent l'âme de la ville, l'aménagement de ces espaces est l'affaire la plus vitale de la ville. C'est le lieu de la circulation, de la communication, de la rencontre.

Le boulevard Mohamed Boudiaf c'est un espace public par excellence et reste un de principaux axes structurants de Blida regroupant de différentes fonctions (commerce, loisir, habitat....)Doit subir une amélioration de l'environnement paysagé.

3.2. Problématique spécifique :

Dans notre travail on s'intéresse particulièrement par la 1^e partie qui contient le terrain de la cité universitaire ; ce dernier va nous permettre à relier le boulevard Mohamed Boudiaf avec le boulevard 11décembre 1960 dans un soucis d'espace public.

On a divisé le boulevard Mohamed Boudiaf en 3 grandes parties :

- 1^{er} partie : entre l'avenue ben BOU LAID et la rue EL OUEZRI.
- 2^{eme} partie : entre la rue EL OUEZRI et la rue CHALABI.
- 3^{eme} partie : entre la rue CHALABI et l'avenue AMARRA YUCEF.



Figure 6.vue aérienne du boulevard Mohamed

1^{er} partie de boulevard :

Cette partie va de l'avenue ben BOU LAID vers la rue EL OUEZRI la paroi nord ne contient que des équipements publics (mosquée ; cité universitaire ; hôpital.....). La paroi sud contient les différents types d'habitations: (collectif et individuelle).

Constats :

- l'absence d'une façade urbaine.
- L'alignement n'est pas respecté (mur de clôture dans l'hôpital. mosquée. la cite. les villas)
- la variation de la largeur de trottoir (2m-5m)
- Le gabarit varie entre R et R+8.
- Manque de l'espace de stationnement (le cas de l'école privé)

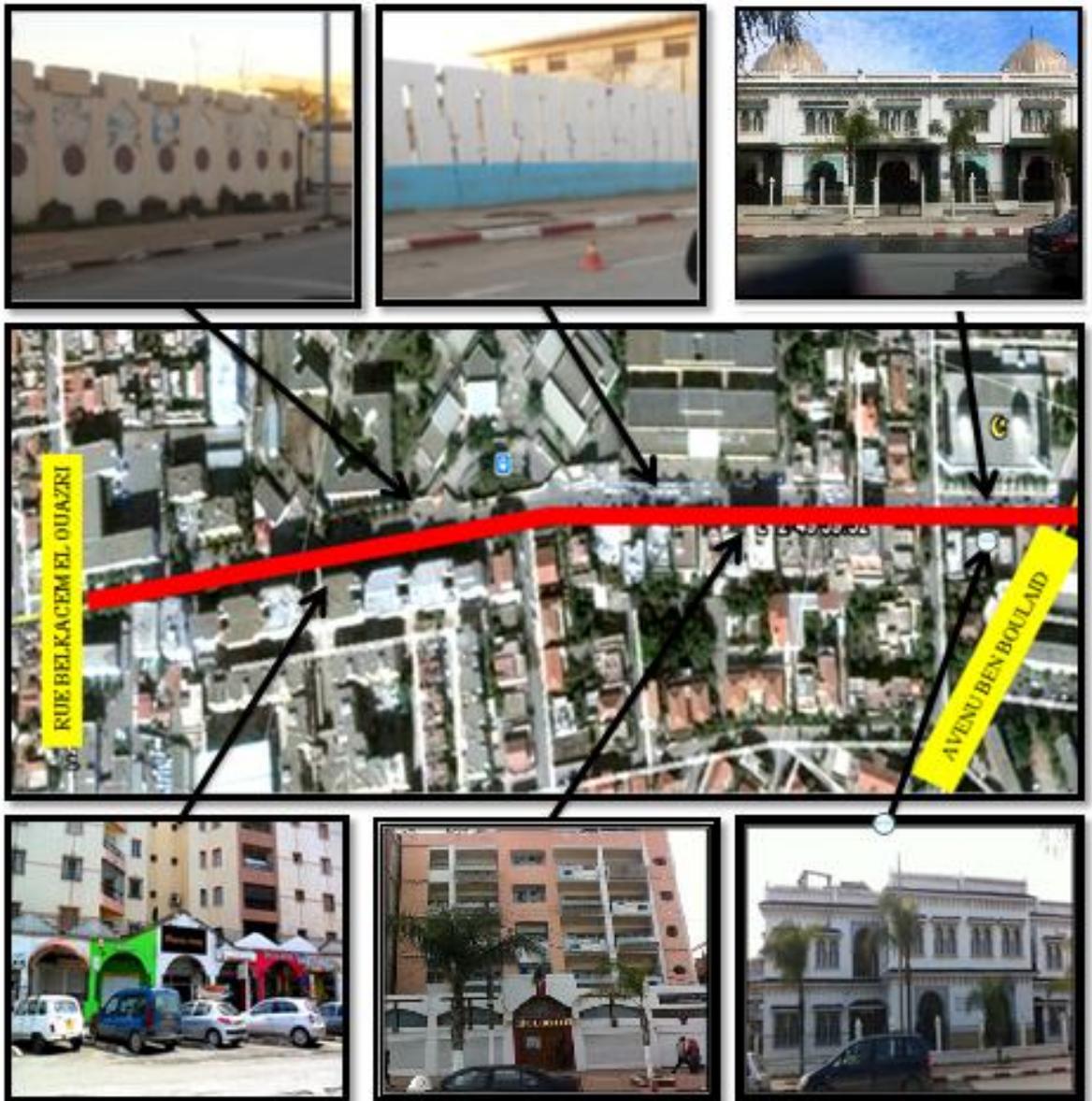


Figure 7. 1^{er} partie du boulevard

2^{ème} partie de boulevard :

OUEZRI vers la rue CHALABI la paroi nord est compose des habitations individuelle avec des commerce au R.D.C et la paroi sud Le projet multifonctionnelle et commerce au RDC

Constats:

- Le contraste entre les habitations coloniales on charpente avec les derniers projets.
- la grande différence entre les gabarits des édifices juxtaposes R----R+9.
- pas d'alignement entre les édifices.
- le trottoir varie de 0.50 m devant les anciennes habitations jusqu'à 2 m.
- l' existence des habitations très anciens qui joue un rôle négatif Dans la valeur de boulevard.

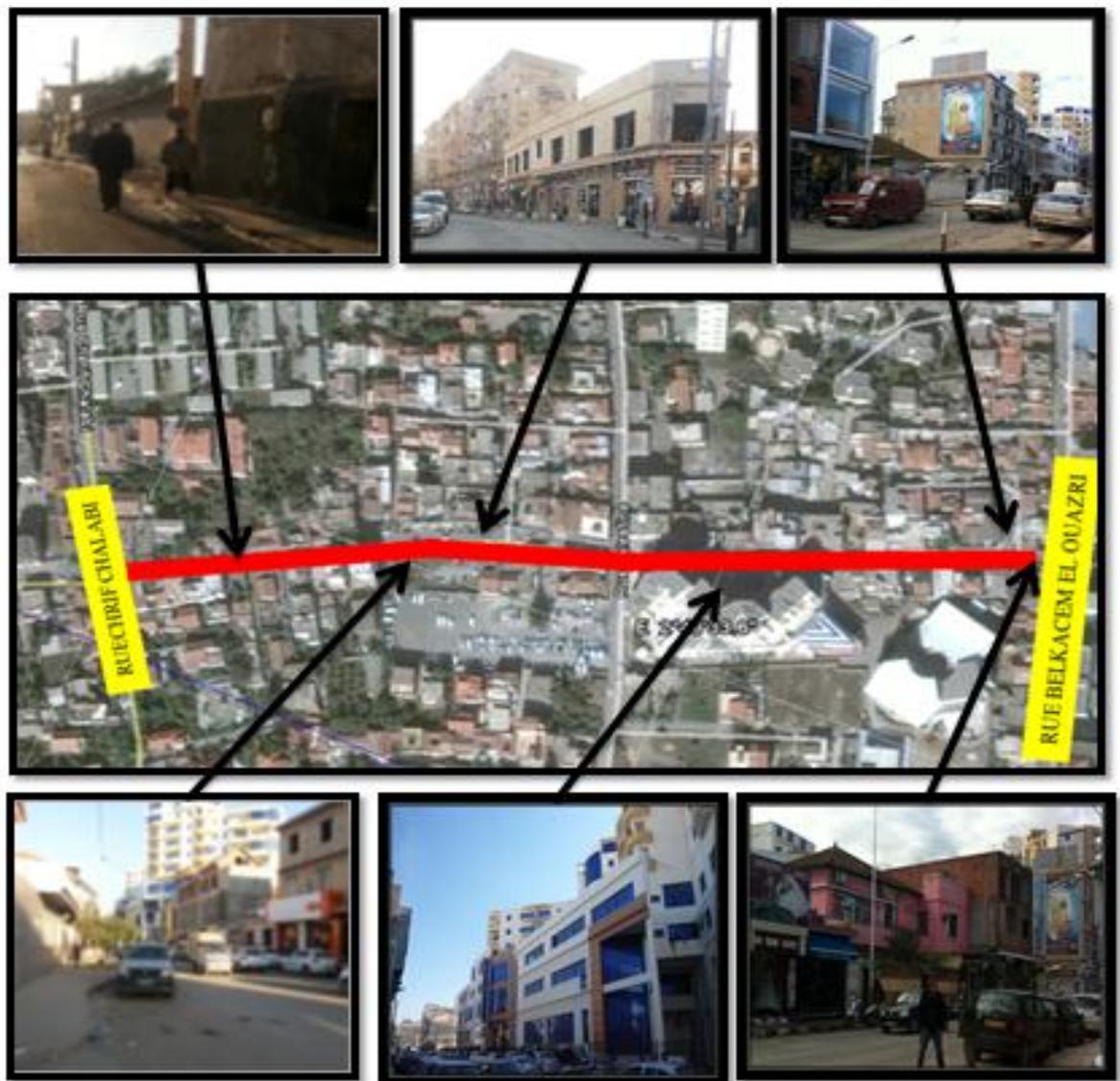


Figure 8. 2èm partie du boulevard

3^{ème} partie de boulevard :

Cette partie de boulevard va de la rue CHALABI vers l'avenue AMARRA YUCEF la paroi nord contiens : projet encore de réalisation habitation .la paroi sud contiens d'un (hôtel ; cadastre ; l'OPGI

Constats:

- L'accès des garages sous-sol gêne la circulation mécanique et piétonne.
- l'implantation se fait n'importe comment de manière à gêne la circulation.
- les trottoirs ni revêtus ni soignes.
- la largeur insuffisante de boulevard (qui diminue et augmente à chaque fois).
- les matériaux de construction de traitement de façade différent.
- Au niveau de cette partie du boulevard on a trouvé un projet qui est en cour de réalisation avec gabarit de R+8--- qui nous donne une idée générale sur le développement rapide de boulevard.



Figure 9. 3^{ème} partie du boulevard

4. LA DEMARCHE METHODOLOGIQUE :

Notre démarche de travail se compose de deux parties :

1-la recherche documentaire : la recherche documentaire à constituer la première étape du recueil d'information

La première partie est consacré à l'approche théorique du sujet, après une phase documentation (thèses, mémoire, articles, etc...),se basant sur une lecture approfondie des réflexions et concepts sur les espaces publics et une investigation autour des différents composants et caractéristiques de l'espace public dans le but d'avoir des notions profondes de l'espace public pour mieux cerner notre sujet .

2-visite sur site : Apres avoir visité le site « le Boulevard Mohamed Boudiaf » et y avoir vécu en tant que citoyens et en tant architectes ou on a essayé d'analyser l'environnement plus précisément l'espace public selon deux perspectives différentes ;l'architecte n'as pas la même perception qu'un simple citoyen, aussi il doit penser et trouver des solutions adéquates pour que l'espace urbain devient un lieu de confort et de vie agréable pour le citoyen .le citoyen par contre doit aider l'architecte à développer et à améliorer ses intentions d'aménagements de l'espace urbain .

On a, alors, formulé un certain nombre d'interrogations :

- Quelles seront les grands principes de composition et structuration du site ?
- Comment organiser la continuité urbaine ?
- Quelle est la politique globale de la ville en termes d'espace vert et de traitement de
L'espace public
- Quelle perception avons-nous du site et quelles sont les perspectives d'évolution ?
- Quelle place et forme auront les espaces publics ?
- Comment mettre en valeur le paysage existant ?

Enfin, nous avons consacré beaucoup de temps pour le travail effectué sur le terrain: actualisation des plans utilisés, puis élaboration d'une enquête.

Constats :

Les espaces publics (Les espaces verts et les aires de stationnement automobile) sont un bon moyen de lutte contre diverses pollutions telles que la pollution sonore, atmosphérique et visuelle.

Ces espaces sont donc indispensables car ils assurent un équilibre à l'intérieur du périmètre urbain ; le boulevard Mohamed Boudiaf autant que centre urbain souffre d'un manque d'espaces verts et la négligence de l'activité de jardinage reste frappante et inquiétante ce qui exige donc un plan d'action rigoureux dans ce sens pour donner à ce centre urbain l'image qu'il mérite.

Dans cette partie du travail on a essayé de dresser un recensement des espaces verts et on a constaté que la majeure partie de ces espaces verts ont été créés avant l'indépendance par l'administration coloniale en les intégrant à l'intérieur des habitations sous forme de jardin.

Les espaces publics forgent l'âme de la ville ; l'aménagement de ces espaces est l'affaire la plus vitale de la ville.

On n'a cerné que le boulevard Mohamed Boudiaf en tant que centre urbain nécessite un renforcement du caractère d'animation. Ainsi le boulevard devrait être délimité de façon à mettre en valeur le territoire qu'il traverse, tout en continuant d'assurer son rôle de déserte du secteur. Mohamed Boudiaf un boulevard urbain l'objectif principal de ce son réaménagement est l'amélioration de la sécurité et de la qualité de vie ; avec un boulevard urbain tous les usagers du réseau routier y ont une place particulière, autant les véhicules que les piétons. De plus l'environnement du boulevard est mis en valeur par les plantations, le mobilier urbain, l'éclairage.

Conclusion

A travers l'histoire, les espaces publics urbains ont toujours été le support de Pratiques sociales et lieux d'échanges entre les personnes. Conçus de diverses Formes, leurs usages reflétaient les cultures locales. Aujourd'hui, les espaces publics Urbains s'assimilent à de simples vides résiduels entre les constructions, le plus Souvent dédiés à la voirie. Il en résulte des conflits d'usages déstructurant ainsi L'espace public et dégradant le cadre de vie.

Avant d'élaborer un concept de réaménagement géométrique d'un boulevard il faut d'abord bien évaluer la situation actuelle en recueillant toutes les données nécessaires à l'analyse du boulevard, soit les caractéristiques géométriques du réseau routier existant, les caractéristiques de la circulation, les caractéristiques de contrôle de la circulation ainsi que l'utilisation et l'affectation du sol. Toutes ces données permettent de faire l'analyse actuelle d'un boulevard et d'élaborer des concepts d'aménagement.

CHAPITRE 2: Etat de l'Art ou de la Connaissance

INTRODUCTION

Ce chapitre sera consacré au concept « espace public », dans le but de faire une lecture de l'espace public à travers l'histoire des villes et de donner sa fonction, son rôle, ses enjeux et son organisation, à travers des définitions d'auteurs et des spécialistes.

Afin de mieux cerner les rôles que devra jouer un espace public dans le tissu urbain comme un élément structurant de la trame urbaine, et dans la vie urbaine, ainsi qu'une présentation de leurs différents types et leurs aménagements.

1. Le projet urbain :

«...un projet urbain ne se fait pas en un jour, mais il accompagne le processus de transformation urbaine dans la durée; il ne peut pas répondre à la logique de l'urgence souvent invoquée par les maires. Il doit réunir des compétences multiples, car il s'applique à la ville qui est une réalité complexe, pas unique où formes matérielles et formes sociales sont liées dans des relations qui se sont établies dans le temps et dont il devra rendre compte. Il se réfère à une multiplicité de techniques dont la maîtrise ne peut être confiée aux seuls architectes ou ingénieurs, mais demande, selon le cas, d'autres compétences spécifiques et nécessaires pour sa faisabilité (y compris financière). Puisque il a une visée large, il doit permettre le débat et l'échange avec la population dont l'avis est déterminant.»⁴

2. C'est quoi un espace public?

La notion d'espace public est une notion relativement récente dans la pratique Urbaine : «l'usage récent en urbanisme, la notion d'espace public n'y fait cependant pas Toujours l'objet d'une définition rigoureuse » (MERLIN. P ET CHOAY. F, 2000).
« L'expression " espace public" est intégrée au vocabulaire de l'urbanisme au cours Des années 1970 » (JEAN-CLAUDE.D, 2002). C'est un concept qui a été élaboré d'abord

Dans les travaux des sciences sociales, vers le début des années 1960, et ensuite dans le Langage des urbanistes vers la fin des années 1970.

« Elle a d'abord été émergée en philosophie politique en 1960 puis en sociologie et Urbanisme dans les années 70 avec une définition de catégorie d'objet en opposition (plein/vide, ouvert/fermé, intérieur/extérieur) » (STEIN.V, 2003)

« L'émergence du terme espaces publics autour des années 1980 correspond à une Période où la ville et la pensée sur la ville sont en crise au moment du constat de certains

Effets négatifs des logiques fonctionnalistes, de la planification à grande échelle... » (BASSAND. M et AL, (2001).

⁴ : INGALLINA P .Le projet urbain Ed PUF ; coll.QSJ ? Paris .2001.P.10

Et avec la recherche des solutions pour remédier les effets de la grande période D'urbanisation, de recréer et d'aménager la ville sans ignorer le tissu urbain existant, la Notion d'espace public devient synonyme « d'image de la ville », « d'identité » (MEBIROUK. H, 2002).⁵

3. L'évolution de l'espace public :

La naissance de l'espace public à développer à travers l'histoire des villes et bien commencé avec l'agora grecque ; Le Forum Romain ; L'époque médiévale.....

Jusqu'à aujourd'hui :

3.1. L'agora grecque : Au VIème siècle avant J-C, l'embellissement des villes, est le fait des tyrans qui avaient le pouvoir, ils font appel à des architectes et des ingénieurs pour l'aménagement et l'embellissement de leur cité. Tous les espaces extérieurs de l'agora, aux places et les voies ainsi que les édifices publics seront touchés par cet aménagement.

L'agora peut avoir différents tracés, réguliers (le cas de l'agora de Milet. Ou quelquefois irréguliers (le cas de l'agora d'Assos. L'agora fait aujourd'hui partie des symboles d'une convivialité un peu mythique. Elle paraît être la première forme non rurale, non exclusivement religieuse et symbolique, d'un lieu urbain de vie publique collective consciente et organisée. L'agora grecque était un lieu collectif d'échange politique, de tenue des assemblés et de discussions. C'était aussi un lieu d'échanges culturels, de festivités, de commémorations et de transmissions de nouvelles. C'était enfin un lieu d'échanges commerciaux, de marché, de ventes ambulantes ou permanentes. Sa fonction sociale et politique acquiert de plus en plus d'importance, et les édifices publics forment une sorte de «corniche architectonique » de cette place à portiques, agrémentée d'autels, de fontaines, et de statues.

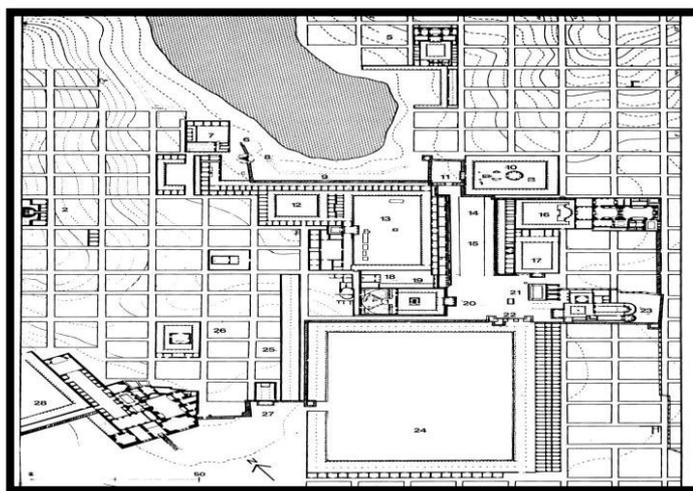


Figure N°1: L'agora de Milet est Constituée par un ensemble d'espaces Publics qui forment le tracé régulier De celle-ci. On peut dire qu'elle est Une remarquable combinaison de L'art urbain et de la composition Urbaine

Source : Leonardo Benevolo, Histoire de la ville, Edition Parenthèses 1994, p.70, 509 pages.

3.2. Le Forum Romain : La notion de forum, véhicule les mêmes images que l'agora. A Rome les forums formaient déjà une sorte de réseau de places plus au moins spécialisées et Complémentaires.

⁵ : Pierre Merlin & Françoise Choay « dictionnaire de l'urbanisme et de l'aménagement », Paris, PUF, 1988, p 273.



Photo N°01: Les ruines du forum romain, de Timgad

Source: la chercheuse, 2011.

3.3. L'époque médiévale 'européenne' : L'organisation morphologique de la ville du moyen âge n'était soumise à aucune règle L'espace urbain se développait spontanément autour du parvis (place ou espace libre, qui s'étend devant l'entrée principale d'une église) des marchés et des églises L'habitat à cette époque y était dense, les rues étroites, les jardins publics sont inconnus jusqu'au XIII e siècle Les lieux de promenade sont souvent les cimetières qui sont assez près des édifices religieux. Les places servaient surtout pour Les rassemblements, elles sont souvent à l'écart des grands axes de circulation.



Photo N° 2 : Vue aérienne de la Piazza Croce, Italie Avec l'église et le couvent.

Source : Leonardo Bénévole, Histoire de la ville, Edition : Parenthèses 1994, p.176, 509 pages.

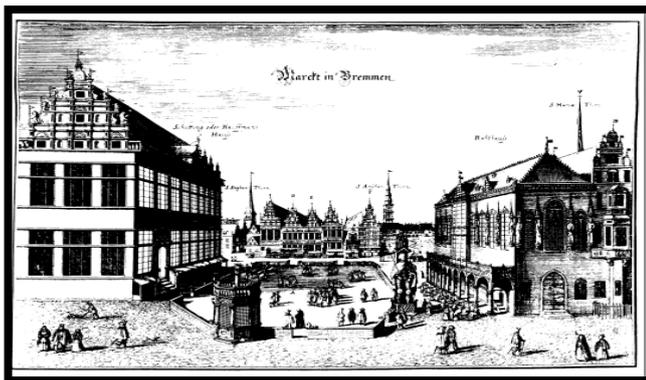


Photo N°3: Vue de la place du marché De Nuremberg. ; Italie

Source : Leonardo benevolo, Histoire de la ville, Edition : Parenthèses 1994, p.228, 509

3.4. L'époque médiévale 'musulmane' : on remarque l'absence de quelques espaces publics Dans la ville arabe traditionnelle comme la place, le jardin public, le boulevard, sauf L'espace ouvert public qui constitue la grande mosquée (la place de la mosquée) et le Marché « le souk ».



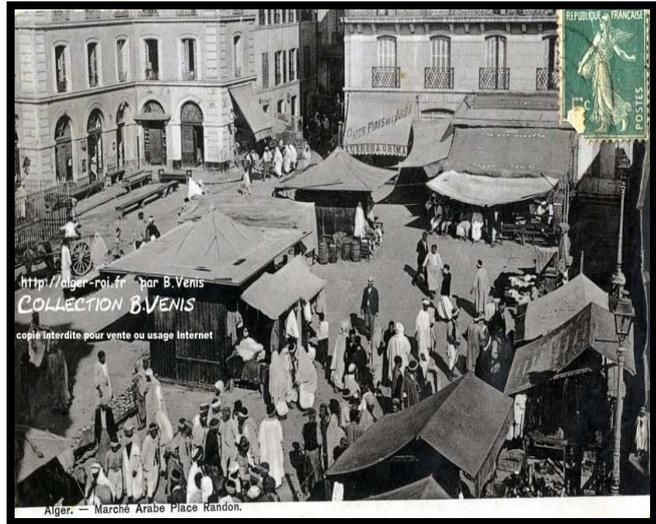
Photo N°4 : vue générale ; la casbah d'Alger

Le cas de la veille Medina d'Alger « la Casbah d'Alger », une enceinte fortifiée entourée par une muraille, désigne l'ancienne partie de la ville, implantée dans la partie la plus haute du site, pour des raisons sécuritaires, dont la partie haute inclut les espaces privés (l'habitat et les espaces de desserte), par contre la partie basse contient les espaces du commerce et d'échange (les espaces animateurs de la vie Quotidienne) ; dans laquelle on trouve :

-Le système viaire : la majorité des rues se concentre dans la partie haute de la ville constituant un labyrinthe de ruelles étroites et sinueuses, La hiérarchisation de rues nous Permet d'avoir plusieurs genres d'espaces public : rues, ruelles, passages couverts et Impasses.



PhotoN°5 : impasse ; la casbah d'Alger



PhotoN°6 : vue de la place du marché arabe ; la casbah d'Alger

-La place du marché : elles sont localisées dans la partie basse de la ville, Une grande Partie de la Médina est occupée par des souks, ou souikat, dont chaque métier est circonscrit dans un souk spécialisé (ou bien rahba) ¹, des espaces ouverts et dynamiques, Constituants les départs et les issus des différentes ruelles.

3.4. La Renaissance : a amené l'art de bâti, et elle a procuré des places urbaine et des jardins destinés au public, pour plusieurs fonctions, et ces places sont entourées par des façades antérieures raffinées.

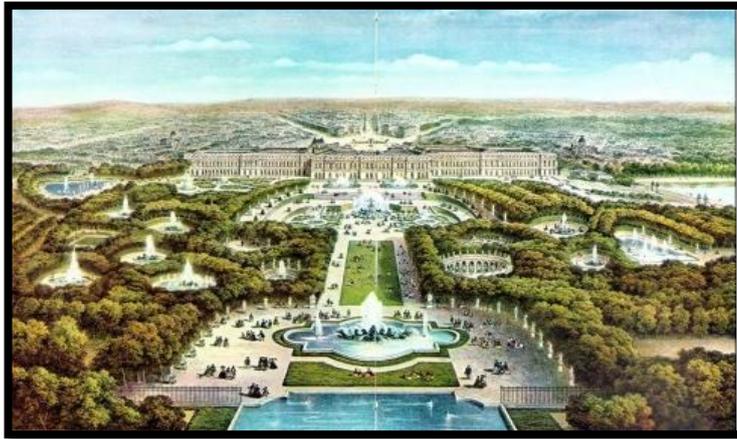


Photo N°7 : Les jardins de Versailles à paris
 Source : www.voyagesphotosmanu.com/jardins_versailles.html
 Source : <http://images.google.fr/imgres?imgurl=http://ip-187-229.evc.net/>

3.5 Moderne: Dans cette période, l'espace urbain était négligé, ou bien d'une autre façon était le résultat du projet urbain. Donc cette période a marqué une rupture, du côté évolution de l'espace urbain, avec les époques précédentes.

Alors, l'urbanisme dépassait la simple dimension matérielle, et qu'il englobait également les questions sociales, économique et politique. Si ainsi qu'un mouvement postmoderne vit Le jour caractérisé par son hostilité au mouvement moderne et par une plus grande modestie et un plus grand réalisme en matière d'urbanisme.⁶

4. Les échelles des espaces publics: Les espaces publics couvrent différentes échelles :

4.1 A l'échelle de la ville: comme les parcs urbains, les places publiques, les boulevards et les édifices publics...etc.

4.2 A l'échelle du quartier : les espaces extérieurs, les aires de jeux pour enfants ou les espaces de détente pour les grandes personnes, les ruelles, les placettes, les jardins et les squares...etc.⁷

5. La perception de l'espace public urbain :

- **Repère, mesure et lisibilité de l'espace urbain :** On a trois stades de perception de l'environnement urbain :
 - Le dessin coloré de la forme en deux dimensions.
 - Perception tridimensionnelle de l'espace.
 - La référence symbolique.
- **Repères :** Dans une ville, les éléments ponctuels (les places) jouent un rôle de repère, on Peut les considérer comme des points de convergence et de changement de Direction et permettent aussi l'habitant de structurer son espace.
- **Mesure :**
 Toute mesure de l'espace se fait avec l'unité de mesure qui est l'homme, ses Sens et dimensions.

⁶ : Ministère de l'équipement et du logement, Espaces publics, Ed. Documentation Française, Paris 1992, p 24.

⁷.MEMOIRE DE MAGISTER EN ARCHITECTURE ; Université Mohamed Khi der – Biskra par : Halima gherraz, le titre : Les espaces publics entre forme et pratique dans les villes arides et semi arides année 2013

La vitesse est un élément important de perception, elle fait varier la perception, l'impression sur une ville se fera selon qu'on se déplace à pied ou en voiture.

L'espace urbain public est donc perçu différemment selon le mouvement, dans

Ce cas, la perception est dynamique. Chacun identifie les espaces à sa manière et

- Suivant ses besoins.
- **Lisibilité** : La lisibilité d'un espace urbain associe toujours étroitement l'observation et l'interprétation des divers aspects de la réalité perçue.
- **L'insertion** : c'est l'ensemble des rapports de l'espace avec son environnement, C'est l'intégration d'un élément au sein du son système, c.-à-d. l'intégration de l'espace Public dans le système urbain (la trame urbaine).
- **L'accessibilité** : elle désigne le caractère possible de la liberté de déplacement dans l'espace et ainsi son utilisation, l'espace public doit être accessible à tous, toutes les composantes de cet espace doivent concourir pour offrir une certaine accessibilité pour le rendre plus utile par les citoyens.
- **La visibilité** : elle désigne la possibilité de voir un élément soit proche ou loin, C'est un caractère très important de l'espace public, le but à atteindre ici est de voir et D'être vu par tous, grâce à des dégagements visuels de l'espace.
- **La tangibilité** : c'est la qualité de ce qui est tangible de ce qui peut être perçu et touché, l'espace public tangible est l'espace matériel avec toutes ses composantes (le sol, Les trottoirs, l'aménagement, les bâtiments qui l'entourent), et qui y sont physiquement Attachées, cet espace avec ses composantes peut constituer une entité tangible.
- **L'identification** : c'est l'action d'identifier l'espace public pour le rendre un espace clair, et bien utiliser par les utilisateurs, on peut identifier la place publique en Quatre étapes :
 - L'identification par son centre : la disposition d'un monument, d'une fontaine... etc. ;
 - L'identification par son enveloppe : l'architecture spécifique des façades qui l'entourent
 - L'identification par la discontinuité d'enveloppe ;
 - L'identification par le centre et l'enveloppe.⁸

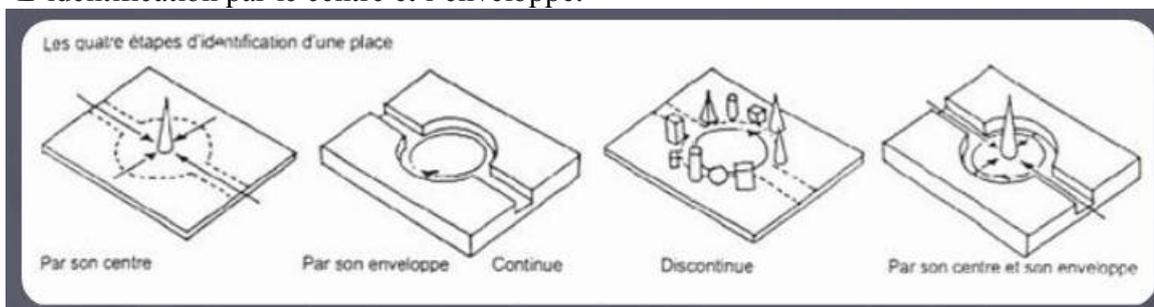


Figure N°2 : l'identification des places publiques
Source : ALAIN.R, 2004.

6. Construire l'espace public : Les différents types de l'espace public

L'espace public comporte des espaces minéraux (rues, places, boulevards, avenues, passages couverts) ; des espaces verts (parcs, jardins publics, squares, cimetières), et des lieux bâtis comme les centres commerciaux, les gares...etc.

6.1. La rue :

6.1.1 définition de la rue : Du latin « Ruya » ; qui signifie chemin bordé de maisons ou de murailles dans une agglomération, elle ordonne et oriente le bâti et le tissu urbain, un

⁸ : Kevin Lynch, L'image de la cite, Ed. Dunod, Paris 1971, p 53 – 57.

espace de la circulation mécanique, donc c'est un espace structurant du quartier et de la ville, qui participe à la perception de l'espace urbain. Selon le dictionnaire petit Larousse «est une voie publique aménagée dans une agglomération ».



Photo N°8 : la rue la madeleine ; paris
Source : MOUGHTIN.C, 2003.



Photo N°9 : la rue charras Alger
Source : www.biladi.skyrock.com

6.1.2 Les types des rues :

En peut classer les rues selon déférentes facteurs :

Selon la hiérarchie :

- **La rue principale** : « La rue, celle qui assure l'écoulement de la circulation mécanique et piéton a moyen rayon de déplacement, ayant origine et/ou destination dans ses limites, est une rue de service qui se distingue selon sa vocation en : rue commerçante, industrielle, résidentielle et verte »

Elles ont en générale une largeur de 12 à 25m permettant le stationnement de chaque côté, elles peuvent être des anciennes grands-rues, des rues de liaison inter-quartier. des rues structurantes...etc.

- **La ruelle** : C'est une rue secondaire, plus étroite que la rue, elle ne joue que le rôle de desserte passage, Locale et elle est parfois accessible par un sa largeur étant insuffisante pour le passage de deux véhicules. Elle joue aussi un rôle structurant dans l'implantation De bâti : « malgré les différences de statut juridique ils Trouvent place ici si l'on considère qu'ils jouent dans L'implantation de bâti un Rôle structurant analogue, Bien qu'à une petite échelle, à celui des rues. »

Selon la forme :

- **La rue droite** : elle offre des avantages pratiques Qui sont ceux du plan orthogonal notamment la Clarté du plan, la facilité de circulation.

- **La rue courbe** : la rue courbe ne marque pas elle Aussi d'argument pratique et théorique en sa

Faveur, les villes méditerranéennes et tropicales

Préfèrent les rues courbes à cause des inconvénients De la rue droite.



PhotoN°10 : Ruelle a Ghardaïa
Source: la chercheuse. 2011.



Photo N°11 : la rue saint luis ; France
Source: www.google.com.



Photo N°12 : la rue courbe; France
Source: www.google.com.

Les rues ordinaires: une voie mérite le nom de rue Que si elle dessert directement de part et d'autre des Parcelles bâti en même temps qu'elle permet de se déplacer dans le quartier.

L'emprise de cette rue est de l'ordre 9m à 15m de largeur. Elle comprend plusieurs réseaux sous le trottoir. Et les rues les plus étroites pourraient être réduites jusqu'à 8m. Moins de 6m cette rue ne sera plus capable que d'assumer la desserte locale

La rue s'organise en 3 catégories : la chaussée, le trottoir et le stationnement.

-une chaussée de 5 à 6m qu'elle-même comprend :

- Une file de circulation à sens unique de 3m.
- Une bande d'arrêt ou de stationnement non matérialisée de 1,8 à 2m.
- deux trottoirs de 1,5 à 2m. Et lorsque les dimensions augmentent, les possibilités augmentent aussi.

Les composantes de la structure urbaine : selon l'importance

- **Le boulevard** : Le boulevard introduit en ville un type d'espace distinct de celui des rues qui se réfère à une autre échelle que celle familière des quartiers. C'est un espace généralement planté d'arbre établie théoriquement de façon concentrique autour du centre d'une agglomération.il est souvent tangentiel au centre, Sa grande largeur (souvent de 24 à 50m) et son tracé circulaire résultent de sa fréquente coïncidence avec l'emplacement d'anciens remparts Il est le lieu d'une certaine monumentalité architecturale qui touche aussi les immeubles d'habitation. La naissance du boulevard est liée à la destruction des enceintes fortifiées. Son tracé circulaire s'explique donc par sa nature même d'ancienne limite.

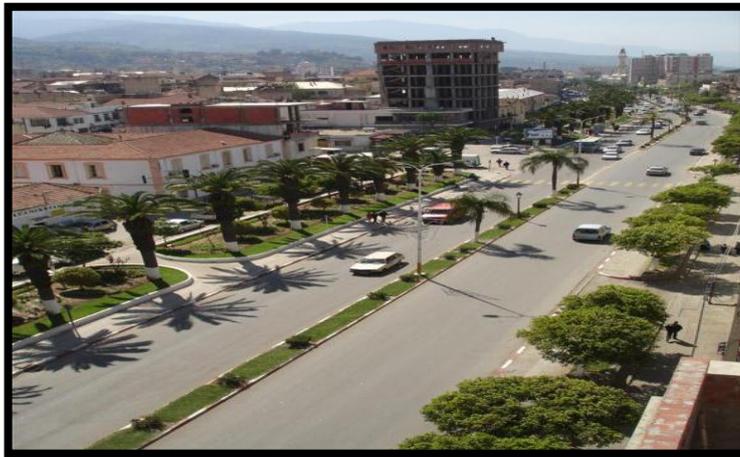


Photo N°13 : boulevard
Larbi tnessi, Blida
Source: www.google.com.

- **L'avenue** : Selon le robert "L'avenue est un terme formé sur le participe passé du verbe avenir (du latin advenir). Chemin par lequel on arrive en un lieu. Par extension, le terme désigne une voie plantée d'arbres qui conduit à une habitation. Allée menant au château. L'avenue participe d'une origine différente rectiligne et continue, établie généralement d'une façon radiale par rapport au centre de l'agglomération Selon MERLIN.P, CHOAY.F « Une création de l'âge classique (Versailles par exemple) qui accueille la circulation des carrosses, les défilés militaires, les fêtes urbaines... » (MERLIN.P, CHOAY .F, 2000). C'est qu'au XIXe siècle qu'apparaît le sens moderne d'avenue qui signifie une large voie urbaine d'accès.



Photo N°14 : avenue champs Elysée ; paris

Source : archive de la chercheuse.

- **L'impass** : C'est une voie avec un seul issue, Souvent utilisée dans les lotissements résidentiels À partir de milieu de XXème siècle, dans le but de Séparer le trafic local et piéton de trafic de transit.



Photo N°15 : impasse a Ghardaïa
Source: la chercheuse, 2011.

- **Le passage** : Du latin "passus" qui signifié L'action de traverser un espace. C'est un chemin Par lequel il est nécessaire de passer pour aller D'un point à un autre. Selon le robert : «En 1835, le passage prend une autre signification. Il devient "une petite rue interdite aux voitures, généralement couverte (traversant souvent un immeuble) qui unit deux artères »⁹



Photo N°16 : passage de Choiseul ; paris

Source: www.google.com.

6.2. La place publique : La place publique est un espace public, non bâti, desservi par des voies, entouré généralement par des bâtiments, affecté aux piétons ou/et aux véhicules. C'est un lieu ouvert et accessible à tous, indépendamment de la position sociale ou de l'origine des individus. Elle prend plusieurs formes et différentes dimensions.

6.2.1 Les types de la place publique :

Les places de circulation : Les places de circulation se situent aux croisements des voies (rondpoint) et destinées spécialement au trafic routier. A titre d'exemple on a la Place des Martyrs au centre-ville de Constantine, la place du 1 er mai à Alger et la place de la concorde à Aix-en-Provence (France).

⁹ : Ministère de l'Équipement, Les voies Urbaine : Guide Technique, SETRA : Division Urbaine.1975, p.05.



Photo N°17 : La place Charles II ; Charleroi Belgique

Source : jean –Marie GILLON ; les places publics un enjeu local et régional

Les places monumentales : Ce sont des places généralement encadrées par des bâtiments avec des façades monumentales et dont le centre est soit vide, soit occupé par un monument.



Photo N°18 : la place de Charles de Gaulle étoile de Paris ; France

Source : Paris 1900 .lartnouveau.com

La place du marché : C'est le lieu où se tient habituellement le marché plus ou moins grand par son aménagement spécialisé. Presque toutes les villes anciennes possèdent ce genre de place, elles sont souvent associées à d'autres fonctions principalement religieuses, ce qui justifie la présence de mosquée et de l'église dans le prolongement de la place



Photo N°19 : place des Terreaux à Lyon ; hôtel de ville et musée des beaux arts ; les édifices publics organisent l'espace urbain

Source : jean –Marie GILLON ; les places publics un enjeu local et régional

- **La place à portiques** : Place dont les édifices riverains, construits selon des projets différents ou non, comportent des portiques publics elle est fréquente dans la ville médiévale.
- **La Place royale** : Sa forme est ronde carré, rectangulaire, octogonale...etc. C'est une place ordonnancée destinée à servir d'écrin à un statut de souverain, généralement accompagnée d'édifices administratifs.



Photo N°20 : place des victoires ; paris ; France
Source : MOUGHTIN.C, 2003.

- **La placette** : C'est une petite place, elle est généralement le fruit d'un élargissement ponctuel de la voirie, elle est souvent associée à un carrefour.¹⁰

6.3. Les jardins publics :

Espace vert généralement enclos, accessible par le public, et pouvant être agrémenté d'édicules et d'installation diverses : aires de jeux, buvette, roseraie...etc. Selon (MERLI.P et CHOAY.F, 2000) le jardin public est un : «espace vert urbain, enclos, à dominante végétale, protégé des circulations générales, libre d'accès, conçu comme un équipement public et géré comme tel ». (MERLIN.P, CHOAY .F, 2000). Et la notion du jardin public ne prend son sens contemporain qu'au XIXème siècle.



Photo N°21 : jardin public à bordeaux ; France
Source: www.google.com.

- **L'esplanade** : L'esplanade est un terme qui dérive de l'italien "spianare" qui signifie (aplanir). C'est une vaste place ouverte parfois attenante à un grand édifice, souvent plantée de quinconces d'où la vue est parfois dégagée sur le paysage qu'elle domine.



Photo N°22: esplanade Riyadh el fath; Alger
Source: www.google.com.

¹⁰ : J.P.Muret & Y.M.Allain & M.L.Sabrie, Les espaces urbains, Ed. Du Moniteur, Paris, 1987, p 135.

- **La promenade publique:** Un espace public parfois plantée de quinconces, d'accès restreint aux véhicules, elle peut impliquer un aménagement spécifique, aménagé en vue de l'agrément et de la détente par la déambulation et les rencontres sociales.



Photo N°23: parc
Montsouris; Paris
Source: www.google.com.

- **Le parc :** A l'origine le mot parc désigne un enclos destiné aux bêtes sauvages. C'est un jardin public largement planté d'arbre et généralement de grande dimension.¹¹

7. Quelques règles d'ordres générales :

Concernant :

- la qualité d'espaces publics
- les dimensionnements d'espaces publics
- la mixité d'espaces publics

7.1 .la qualité urbaine:

Définition de la qualité urbaine :

La qualité urbaine est la capacité objective et Subjective des environnements urbains de répondre aux demandes variées des différents usagers : Pour aboutir à la bonne qualité urbaine d'un espace public, il faudra que Cet espace accomplisse son rôle et soit à la hauteur sur tous les point de vues: fonction ; Agencement ; contexte ; régulation.

- **Fonction :** L'espace public est appelé à répondre non seulement à la fonction techniques mais aussi à une multitude d'interactions sociales, du plus exposé au plus intime. Il faut prendre conscience que ce qui est opportunité pour un usager peut être nuisance pour un autre.
- **Régulation :**
 - Régulation fonctionnelle: qui limite les fonctions des espaces selon leur classification (un parc public, une route principale... etc.)
 - Régulation sociale: définie par le statut juridique de l'espace, qui est public ou privé
 - Régulation spatiale: Celle-ci est à mettre directement en lien avec les deux précédentes
- **Agencement:** La qualité urbaine est aussi liée à la diversité et à la cohérence des lieux au sein d'ensembles tels que les rues, les quartiers ou la ville. Une intégration urbaine de qualité rend possible l'expression de la spécificité du lieu tout respectant la continuité et en générant des complémentarités avec le contexte. Alger Place des martyres.

¹¹ : J-P-Muret, Y-M-Allain, M-L-Sabrie, op.cit., p.146.

- **Contexte:** Les dimensions de l'agrément sont à lire sous l'angle technique, social et formel. Chose qui va donner naissance aux notions suivantes: Elle prend en charge tout ce qui concerne le mobilier et l'aménagement des espaces.

Configuration sociale: Il s'agit de concevoir la qualité sous l'angle des configurations relationnelles les plus souhaitables et d'encourager les interactions de groupes.

Configuration sensible : les motifs naturels ou artificiels doivent être pensés pour faciliter les usages du point de vue des conditions visuelles, sonores, olfactives, tactiles, etc.

7/2. A propos du dimensionnement de l'espace public :

-On ne peut pas définir dans l'abstrait des dimensions idéales et indéfiniment généralisables. Les espaces publics sont des variant, si des constantes apparaissent elles doivent toujours être Replacées dans une culture urbaine locale et même dans une tradition de quartier. Une avenue de 25 m est une voie large dans telle ville et étriquée dans une autre.

-Emplacement des lignes de plantation: Aujourd'hui toutes voies de plus de 24 m de largeur est bordée, sur chaque contre-allée, d'une rangée d'arbres.

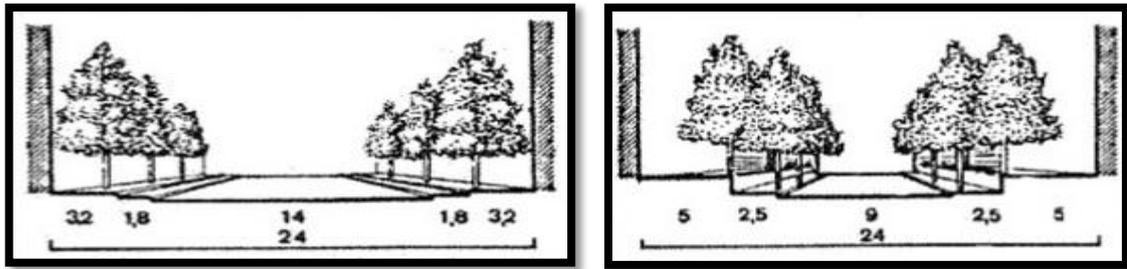


Figure N°3 : plantation et grandes voirie
Source : MANGIN.D, PANERAI.P, 2009.

-A partir de 32m Il y a deux rangées d'arbres sur chaque contre allée.
-Pour les largeurs de plus de 40 m, on établit, en général, un plateau dont le milieu reçoit des plantations, et qu'on sépare, de chaque côté de la façade des maisons, par une chaussée et un trottoir. Dans tous les cas, les lignes d'arbres sont placés à 5m au moins de la façade des maisons; et elles sont éloignées de 1,5m de la bordure des trottoirs.

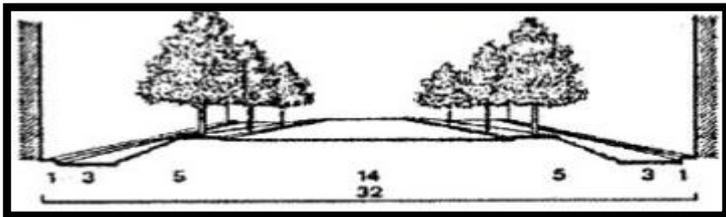
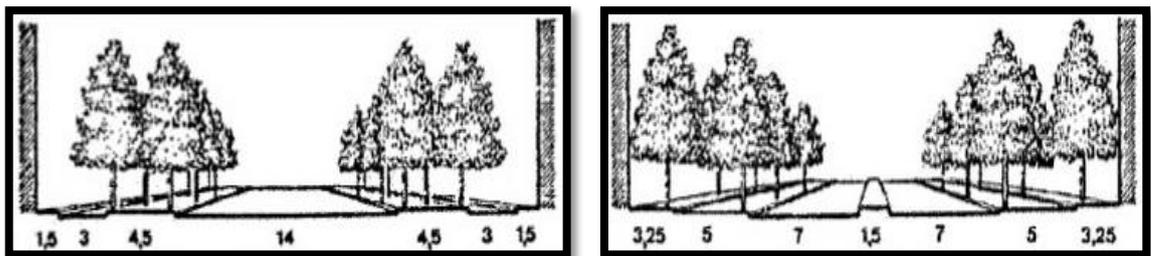


Figure N°4 : plantation et grandes voirie
Source : MANGIN.D, PANERAI.P, 2009.

7/3. La mixité des circulations et des fonctions :

Dans l'organisation des espaces publics il faudrait de plus en plus tenter de favoriser la mixité et la rencontre. L'offre de multiple services favorise le contacte entre citadin, et fera aboutir à une meilleure intégration et cohésion sociale : facteur d'animation pour la ville.¹²

8. Le rôle de l'espace public :

Les espaces publics ont plusieurs rôles soit au niveau urbain, social ou bien dans la l'information des gens, ils sont :

8.1. Un élément structurant de l'espace urbain : « L'espace public doit permettre de recoudre un tissu urbain fragmenté, de réunir des espaces hétérogènes, de rétablir une certaine continuité dans la trame urbaine. » (GERMAIN.A, 2002). L'espace public urbain Assure la jonction entre les différents espaces de la ville, il assure aussi la continuité urbaine et se présente comme un réseau continu d'espaces. Il permet aux citadins de se repérer et de s'identifier dans la ville.

8.2. Un lieu de cohésion sociale : « Aujourd'hui l'espace public se retrouve au cœur d'un enjeu sociale majeur qui a pour nom la fragmentation des sociétés contemporaine. On s'interroge sur leur cohésion, sur les modèles d'intégration qui pourraient permettre de faire vivre ensemble une diversité culturelle croissante. » (GERMAIN.A, 2002).

C'est un espace de mixité sociale et du fait qu'il est créé pour les habitants il doit assurer l'interaction sociale. Un lieu de repos de détente de plaisir et aussi de travail.

8.3. Un espace de communication et d'information : Un lieu où se déroulent des activités et des échanges commerciaux, et o ù se tissent les relations et les échanges sociaux, donc l'espace public est un espace de communication par excellence.

Dans les villes traditionnelles arabes, ces espaces sont utilisés comme des espaces d'information, un homme s'appelle el barrah1 est chargé par l'information des gens de toutes les nouvelles de leur vie quotidienne.¹³

9. Les enjeux des espaces publics : l'espace public est le lieu des innombrables pratiques de la vie urbaine où il exprime son rôle économique, social et culturel, dès sa naissance jusqu'à aujourd'hui, il ne cesse de jouer son rôle et de créer une certaine ambiance dans la vie urbaine par ses enjeux multiples, nous a distingué quatre enjeux de l'espace public qu'ils sont:

9.1. La mobilité: un facteur très important dans l'évaluation de succès de projet urbain (la conception de l'espace public) ; c'est une caractéristique plus importante du citadin, la pluralité des moyens de transport facilite l'urbain à travailler « la leçon qui découle de cette option c'est correctement que l'urbain ne peut correctement fonctionner que par un mélange de divers modes de transport propre à chaque agglomération ou métropole »

9.2. Les usages publics : plus à la mobilité, il y a d'autres usages fondamentaux qui influent sur la dynamique de l'espace public, il s'agit des usages qui s'inscrivent dans les bâtiments comme les banques, les usines, les gares...etc., les commerces riverains, les commerces ambulants, les marchés, qui aident à créer une ambiance et une animation spécifique. « D'aucun sont très régulier : les usages inscrit dans divers bâtiments : magasins, banques, usine, gares etc. se reflètent très régulièrement sur les espaces publics.

¹² : J-P-Muret, Y-M-Allain, M-L-Sabrie, Les espaces urbains : concevoir, réaliser, Gérer, Ed. Le Moniteur. Paris:

¹³ : GERMAIN.A, (2002). La redécouverte de l'espace public.

Ils impliquent des cycles et impriment des dynamiques très spécifiques aux espaces publics où ils se situent. »

9.3. La sociabilité : l'espace public articule des différents groupes sociaux qui constituent la ville, il s'agit de créer des relations fluides et spontanées, une solidarité et une cohésion sociale, qui compose cette solidarité quelle prend plusieurs formes, ces formes se groupent pour produire un tissu social considérable « cette sociabilité peut prendre des formes infimes : côtoiements, frôlement, regards furtifs ou appuyés, clins d'œil, (...) ; ces comportements sociaux minuscules amorcent des discussions et sont peut-être le début d'une relation ou d'un groupe durable.

9.4. L'identité : toute communauté doit avoir sa propre identité, qui la distingue des autres communautés, afin que chaque habitant puisse bénéficier de cette identité pour pouvoir construire son propre. L'identité de la ville est construite par la forme urbanistique et architecturale des espaces publics, la manière dont elle résout les enjeux de mobilité, les usages civils et la sociabilité « une identité qui les distingue les uns des autres et surtout qui les rend attractives, »

10. Les acteurs de l'espace public : Ils sont les individus ou des groupes qui font des actions et qui ont des effets directs ou indirects sur l'espace public, « En ce qui concerne les espaces publics, nous distinguons quatre types d'acteurs étroitement interdépendants : les acteurs économiques, les acteurs politiques, les professionnels de l'espace et les habitants-usagers-citoyens » ces acteurs sont :

10.1. Les acteurs économiques : ils sont les responsables en premier lieu sur la dynamique du projet urbain. Ces acteurs sont les propriétaires fonciers, les investisseurs et les entrepreneurs...etc.

10.2. Les acteurs politiques : ils sont les acteurs responsables sur la prise de décisions, ils appartiennent aux institutions communales, fédérales...etc.

Leur rôle se résume autour de la prise en charge des besoins et des préoccupations des citoyens pour une meilleure production de l'espace.

10.3. Les acteurs professionnels : ils sont les professionnels de l'urbain et l'espace public, ils ont un rôle plus stratégique dans la marche du projet urbain que les deux précédents acteurs, « ils ont une conception et une connaissance de l'urbain et de l'environnement qui leur donnent une autonomie et un pouvoir réellement important » ces acteurs sont :

10.4. Les architectes : malgré le grand rôle joué par eux, les architectes cèdent l'espace public aux ingénieurs et aux paysagistes, ils sont le facteur professionnel le plus important, car ils sont les seuls qui ont la possibilité d'offrir une œuvre d'art intéressante et qui vise à améliorer la qualité de l'espace bâti.

10.5. Les urbanistes : ils tentent à donner une lecture de la ville, leur travail porte sur l'aménagement de l'espace (public et privé) et son organisation, par l'élaboration des documents d'urbanisme, car ils ont une vision synthétique de la ville. Leur rôle est d'anticiper les besoins et les aspirations des citoyens afin de bien mener le projet urbain.

10.6. Les paysagistes : ils sont les artistes, les responsables sur la qualité paysagère de l'environnement bâti, leur métier consiste à concevoir l'espace urbain afin de le rendre plus attrayant, leur esprit naturaliste les pousse à s'intéresser par des processus vivants de la ville (comme la végétation) dans le but d'améliorer le confort psychologique de l'utilisateur.

10.7. Les usagers : ils sont les responsables de la dynamique de la gestion du projet urbain, ainsi qu'un outil de vérification de la pertinence de ce projet (leur acceptation ou bien leur refus du projet), leur occupation et utilisation de l'espace changent selon qu'ils sont femmes ou hommes, enfants ou vieux, habitués ou visiteurs, et leurs pratiques changent selon la nature de l'espace conçu (l'aménagement implanté, le type de l'espace...) ¹⁴

¹⁴ : BASSAND.M et AL, (2001). Vivre et créer l'espace public, édition : Presses Polytechniques et universitaires Romands, Lausanne.

11. L'aménagement de l'espace public :

L'aménagement de l'espace public contribue à l'identité de la ville, donc cet aménagement doit donner une satisfaction au grand nombre de citoyens, il améliore l'ambiance urbaine et réduit le sentiment de l'insécurité comme il augmente le confort et la convivialité, cet aménagement comprend :

11.1. Le mobilier Urbain :

¹⁵Le terme mobilier urbain est apparu dans les années 1970, « son apparition Révélant une première réaction devant l'accumulation hétéroclite des constructions et des objets fonctionnels dans l'espace urbain »³⁷. Le mobilier urbain ou « composant urbain » est défini comme l'ensemble des éléments ou plutôt les objets qui composent, les espaces publics urbains. Ils sont à caractère utilitaire et servent soit à une fonction précise, soit comme décor, et dans ce cas ils participent à améliorer l'aspect des paysages urbains.

Les différentes catégories de mobilier urbain :

- ✓ Mobilier urbain pour repos



Figure N°5 : Mobilier urbain pour repos
Source: www.google.com.

- ✓ Mobilier de loisir comme les jeux pour d'enfant.
- ✓ d'objets contribuant à la propreté de la ville (poubelles, corbeilles, sanitaires publics).
- ✓ Mobilier historique et culturel.



Figure N°6 : poubelles et corbeille
Source: www.google.com

- ✓ mobilier fonctionnel ou de sécurité.
- ✓ Matériels d'information et de communication (plaques de rues, affichage d'informations municipales ou culturelles, tables d'orientation ; Panneau d'affichage



Figure N°7 : mobilier d'information et de communication
Source: www.google.com.

¹⁵ : Sablet De (M) : des espaces urbains agréables à vivre places, rues, squares et jardins, op. p 161

- ✓ D'objets utiles à la circulation des véhicules ou à la limitation de celle-ci (potelets, barrières, bornes, horodateurs, range-vélos, feux tricolores) Grilles, tuteurs et Qui permettent l'infiltration des eaux pluviales, l'arrosage et évitent le tassement de la terre par les piétons ou les voitures.



Figure N°8 : utiles de la circulation des véhicules
Source: www.google.com.

- ✓ Les abris destinés aux usagers Des Transports en commun. (Figure N°9)



- Mobilier décoratif comme les statuts et les fontaines. (figureN°10)



Les fonctions de mobilier urbain : Le mobilier urbain doit assurer plusieurs fonction comme :

- L'orientation des usagers par des panneaux publicitaires et des panneaux d'information
- Les bancs et l'abri assurent la détente et la mise à l'abri.
- L'échange entre les habitants (les terrasses café).
- Les jeux pour les enfants
- La communication par les cabines téléphoniques...

A chaque type d'objet ; son matériau :

Les mobilier urbains ne sont généralement pas soumis à des contraintes mécaniques très importantes ; mais doivent en revanche posséder des qualités spécifique liées à leur implantation à l'extérieure et dans l'espace public.

- a) Le béton : on peut ainsi obtenir des formes de mobilier très souples et variées ; c'est une matière froide au toucher.
- b) Les pierres naturelle : les mobiliers réalises en pierre naturelle ; bien que froids au toucher ; présente l'avantage de pouvoir se marier avec les revêtements des sols sur lesquels ils seront installés. Très lourds ; on peut donc simplement les poser.
- c) Le bois : le principal attrait du bois est d'être une matière confortable ; agréable à l'œil et au contact.
- d) Les métaux : les métaux ont traditionnellement servi à la fabrication de mobilier urbain
« candélabres, fontaines, bornes.... »¹⁶

¹⁶. Annie Boyer, aménager les espaces publics « le mobilier urbain » p20



Figure N°11 : les bancs en béton

Source: collection de la chercheuse



Figure N°12 : les bancs en bois

Source: collection de la chercheuse



Figure N°13 : barrière en métal

Source: collection de la chercheuse

11.2. L'éclairage public :

L'éclairage public est une des dimensions de l'urbain qui n'est pas prise à sa juste valeur par les concepteurs et même les gestionnaires. En effet, pour eux l'éclairage public se résume à assurer uniquement la sécurité la nuit. Cette négligence est ressentie lors des opérations de conception d'aménagements urbains où elle figure à travers l'emplacement de quelques lampadaires. « L'éclairage des voies urbaines est aujourd'hui, en France, le parent pauvre de l'aménagement urbain ».

L'éclairage public doit assurer l'épanouissement nocturne de la ville en prenant en charge le bon déroulement des différentes activités diurnes que peuvent exercer les citoyens. C'est ainsi que créer des paysages urbains différents en mettant en valeur le tissu urbain et lui conférer une nouvelle image donnera à la ville une nouvelle lecture sous les différents jeux de lumières.



Figure N°14 : la plaza Mayor, Madrid

-L'utilisation des bancs en pierre autour des lampadaires assure des différentes vues de l'espace.
-Source: Fanny Melchior, (2007).



Figure N°15 : lampadaires, Paris.

Source: www.google.com

Il doit aussi assurer les fonctions suivantes :

- ✓ Permettre une bonne visibilité nocturne du quartier et faciliter le repérage
- ✓ Assurer la sécurité des déplacements (distinguer les obstacles).
- ✓ Lors du choix des luminaires, il est nécessaire de tenir compte des hauteurs des maisons, par ailleurs, si les luminaires diffus très agréables, en faisant toute fois attention à ce que les ampoules ne soient pas trop proches des arbres.

- ✓ En général, les luminaires en bec de signe sont déconseillés.
- ✓ Enfin, il est préférable de poser l'éclairage le plus proche possible du bord du trottoir sans que la distance soit inférieure à 90 cm
- ✓ Un simple luminaire a une double vie : la nuit, il participe à la mise en scène de la ville, le jour, il s'expose au regard et acquiert un statut architectural et sculptural.

11.3. Les matériaux:

Définition des matériaux de revêtement :

Les matériaux de revêtement de sol forment une identité à l'espace public Sachant que l'aspect d'une ruelle ou d'un chemin dépend du revêtement de son sol, la diversité des matériaux existants doit permettre de créer des cadres variés correspondant aux multiples activités qui prennent place dans l'espace collectif. Il Ya plusieurs types de matériaux :

- ✓ pour les trottoirs en pavé de béton ; en asphalte.
- ✓ le granit sera utilisé pour les bordures des trottoirs.
- ✓ Le liant bitumineux, utilisé pour les revêtements de chaussées.
- ✓ Le liant végétal, utilisé principalement pour les usages modes doux.
- ✓ La Mosaïque pour l'aménagement de la place



Figure N°16 : matériaux de revêtements
Source: www.google.com

11.4. Les transports publics :

Les **transports urbains** sont couramment confondus avec la terminologie «transport en commun». Les transports urbains traitent en réalité aussi de transport individuel comme la voiture ou le vélo. Ils concernent les différents moyens de transport qui sont propres à une ville ou un milieu urbain, adaptés à cet environnement. Les modes de transports en commun : métro ; tramway ; les bus ; train...

11.5. Des espaces publics adaptés aux handicapés:

- ✓ Aménager des pentes d'accès sur les escaliers ou à proximité évite aux handicapés de grands détours.
- ✓ Installer des mains courantes sur les escaliers pour les petits, vieillards ou les personnes fatiguées.

- ✓ Les cheminements et trottoirs seront d'une largeur suffisante pour permettre le croisement de deux fauteuils d'handicapés sans que l'un d'eux soit obligé de descendre sur la chaussée: minimum 1,50 m.
- ✓ Les sols grailonneux (bicouche) ou en bétons brossés ou griffés sont des sols anti glissants.
- ✓ Aménager des tables sans sièges d'un côté pour permettre aux gens en fauteuil roulant d'établir une relation avec les personnes valides assises en face.¹⁷



Figure N°17 : trottoir des handicapés
Source: www.google.com



Figure N°18 : les mains courantes
Source: www.google.com



Figure N°19 : pentes d'accès
Source: www.google.com

11.6. Végétation :

• Les arbres et les arbustes :

Eléments constitutifs des espaces verts, les arbres présentent certaines caractéristiques qui permettent d'établir des critères de classification. Ces critères sont utiles à connaître pour mener à bien les travaux de création comme ceux d'entretien.

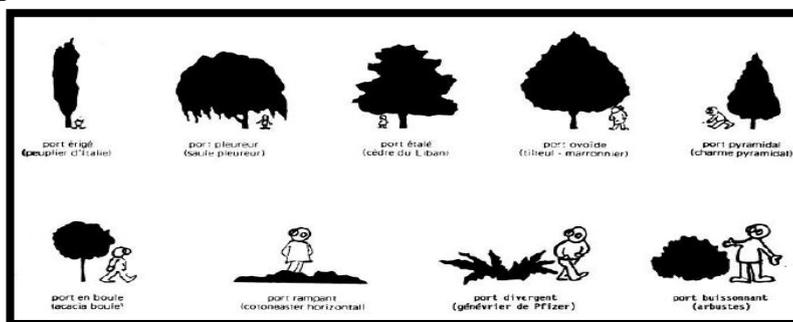


Figure N°20 : La silhouette des arbres et des Arbustes : essai reclassification.
Source : J-P-Muret, Y-M-Allain, M-L S'abrie, L'espace urbain : concevoir, Réaliser, gérer, Ed. Le Moniteur. Paris 1987, p.165.

• Les haies :

Parmi les fleurs ou végétaux à floraison que l'on peut développer en milieu urbain, il faut rendre aux plantes grimpantes ou sarmenteuses la place qu'il leur revient.

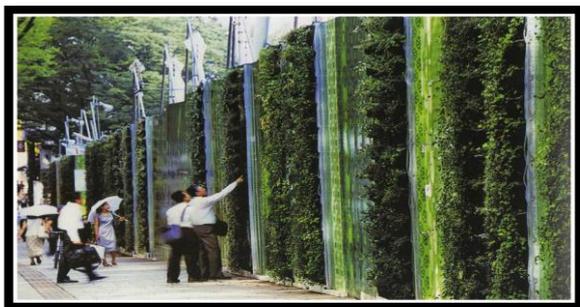


Figure N°21: ornotesando; Tokyo japon2003
Source : Aldo ay Monino ; Valerio Paolo ; espace publics contemporains

¹⁷ . Merlin (P) et Choay (F) : Dictionnaire de l'urbanisme, Paris (1988), p233

Malheureusement, cette catégorie n'est pas suffisamment considérée et donc peu utilisée. On distingue habituellement trois types d'usage pour ces végétaux : on peut tapisser des parois minérales surtout lorsque l'on veut masquer ou verdifier des surfaces qui ne sont pas agréables au regard. Dans les parcs, jardins ou petits squares, on peut également faire

Grimper de la végétation sur des pergolas ou des treilles. En couverture de sol, on peut remplacer le gazon, dans les zones difficilement accessibles, par des plantes tapisant (lierre...).

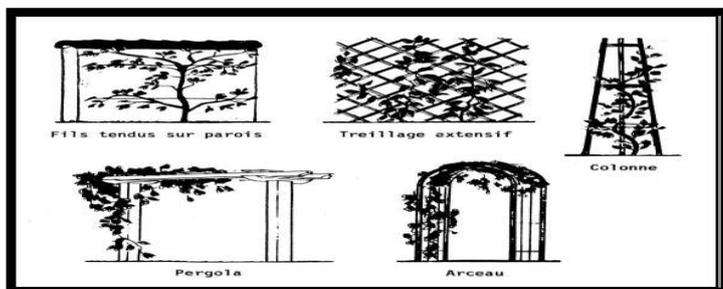


Figure N°22 : Les supports des plantes grimpantes.
Source : J-P-Muret, Y-M-Allain, M-L- Sabrie, Les espaces urbains : concevoir, réaliser, gérer, Ed. Le Moniteur. Paris 1987, p. 188 - 189.

- **Les plantations d'alignement :**

Les arbres alignés le long des rues et avenues doivent présenter des caractéristiques essentielles à leur survie dans l'environnement urbain de vigueur proportionnée à l'espace disponible (restreint dans les rues), l'arbre des rues a une silhouette droite, régulière, avec des ramifications bien équilibrées. On préférera les arbres à petites feuilles qui sont facilement éparpillées par le vent, qui ne forment pas de tapis glissant sur les chaussées et trottoirs.



Figure N°23 : plantation d'arbres dans la place ; Charles de galle Etoile paris _France
Source : Wikipédia

- **Les grands terrains gazonnés :**

Avec les arbres et les fleurs, l'enherbement est le troisième élément constitutif des espaces verts urbains. Le terme d'enherbement, peu utilisé, comprend le gazon, la pelouse et la prairie.¹⁸



Figure N°24 : Parc du champ de mars paris _France
Source : dictionnaire Wikipédia

¹⁸ : J-P Muret, Y-M Allain, M-L Sabrie, Les espaces urbains : concevoir, réaliser, Gérer, Ed. Le Moniteur, Paris 1987, p207

CONCLUSION

Ce chapitre nous a permis de mettre le point sur les différents aspects de l'espace publics ses différentes définitions, son déclin et sa renaissance, leurs types et leurs aménagements afin de mieux appréhender leurs évolutions dans les villes. Les espaces publics urbains sont des lieux privilégiés de la vie sociale et culturelle des usagers, de ce fait :

- Comprendre l'espace public, c'est comprendre ses limites comme espace politique soit matériel, ou bien immatériel, comme une sphère de la liberté d'expression (c'est-à-dire à travers la démocratie et la citoyenneté qui forment sa sphère publique).
- Comprendre l'espace public, c'est comprendre ses pratiques et ses fonctions comme espace social un lieu de contact, matériel et immatériel: c'est aussi comprendre les relations qui se tissent à l'intérieur d'une société d'une part, et entre cette dernière et son espace de l'autre part, à travers leurs représentations, symboles, cultures et histoires.
- Comprendre l'espace public, c'est comprendre ses compétences comme espace matériel urbain primordial dans la ville, voire un enjeu important dans les politiques et projets urbains : c'est interroger sa dimension physique comme élément moteur de la vie des gens dans une société.

CHAPITRE 3 : le cas d'étude

INTRODUCTION

La ville de BLIDA est toujours vécue comme centre par la population blidiéenne, mais actuellement saturée, dégradée, surpeuplée, elle nécessite une Rénovation et une réhabilitation.

Blida a subi beaucoup de transformations dues :

- A sa situation géographique.
- A la croissance démographique et urbaine
- A la marginalisation du centre historique.
- Aux nouvelles constructions (projet de la remonte).

Ces transformations ne présentent aucune cohérence avec l'environnement bâti existant

Blida comme toutes les villes algériennes, présente les mêmes « symptômes » de la crise actuelle de nos villes ; cette crise est due également aux initiatives privées répondant aux besoins de logement, mais qui sont faites sans contrôle, sans réflexion préliminaire nécessaire au plan d'urbanisme.

Blida, vue la richesse de son ancien tissu qui présente des caractères urbains et architecturaux anciens d'une grande valeur, est indiquée pour une étude approfondie qui permettrait de mettre en évidence ces mêmes caractères urbains et architecturaux, et ainsi servir de repère à toute intervention future dans le site.¹⁹

1. Analyse d'un cas d'étude :

1.1 Situation géographique :

Blida, chef-lieu de wilaya, est située au sud-ouest d'Alger à 50 km de la capitale ; Elle est située à la bordure de la plaine de la Mitidja à 22 km de la mer.

La ville de Blida s'est établie exactement au contact (région du Titteri) de la montagne et de la plaine ; le cône de déjection de l'oued El-Kabîr place Blida à Une altitude de 270m.

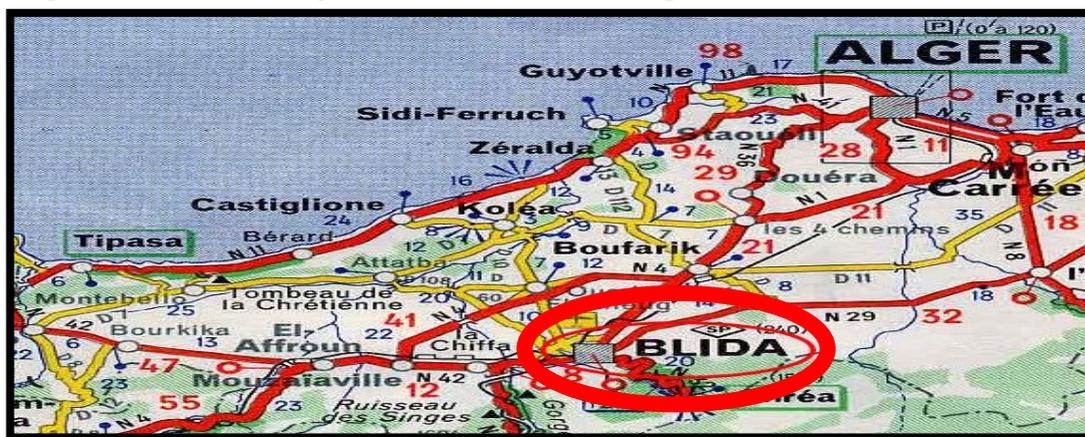


Figure 1. Situation géographique de la ville de Blida

1.2 Situation territoriale :

Issu du découpage administratif de 1974 la Wilaya de Blida est limitée par les wilayas, de Tipaza au nord-ouest et Alger au nord-est, à l'est par la Wilaya de Boumerdes, au sud par la Wilaya de Bouira, à l'ouest par la wilaya d'Ain-Defla. Blida est situé près de 50 Km de la wilaya d'Alger, limité au Sud par la grande chaîne de montagne de l'Atlas Blidéen ainsi que par la wilaya de Médéa et La commune de Chréa. Au Nord par les communes d'Oued El Alleug et de Béni-Tamou, à l'Ouest par la commune de la Chiffa et à l'Est par les trois communes de Boufarik, Guerrouaou et soumâa.

¹⁹ : PDAU DU GRAND BLIDA -PHASE I- URBA BLIDA

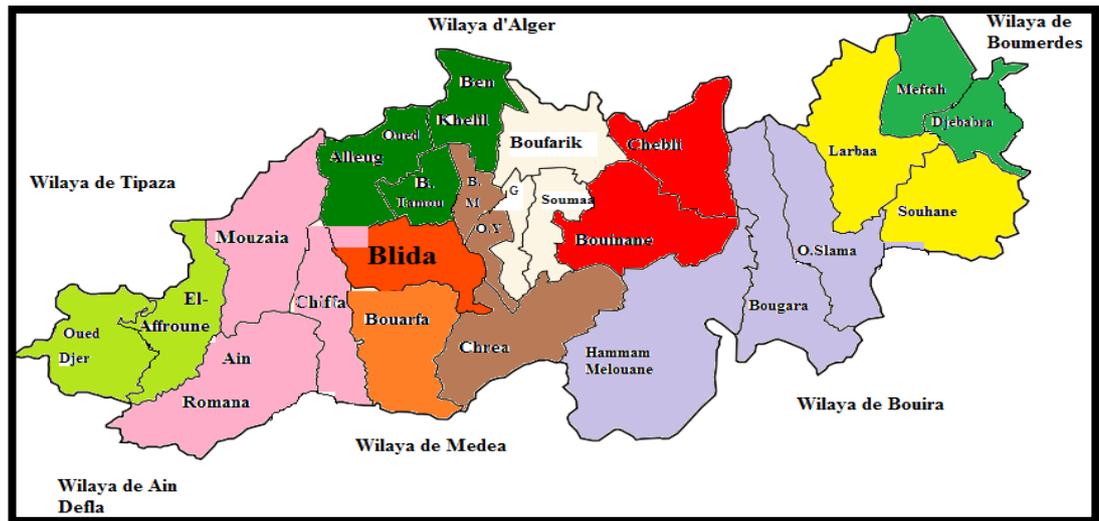


Figure 2. Situation territoriale de la ville de Blida

La ville de Blida fût classée Chef-lieu de commune de plein exercice le 15 Avril 1848 où elle comprenait alors quatre secteurs urbains éparpillés à travers son territoire comme suit :

- JOINVILLE (actuellement Centre de ZABANA)
- DALMATIE (actuellement commune d'ouled yaich)
- MONTPENSIER (Actuellement Centre de BEN-BOULAID)
- BENI-MERED (actuellement commune de BENI-MERED)

Le centre de Béni-Mered fût détaché de la commune de Blida et classé en Chef-lieu de commune mère Blida.

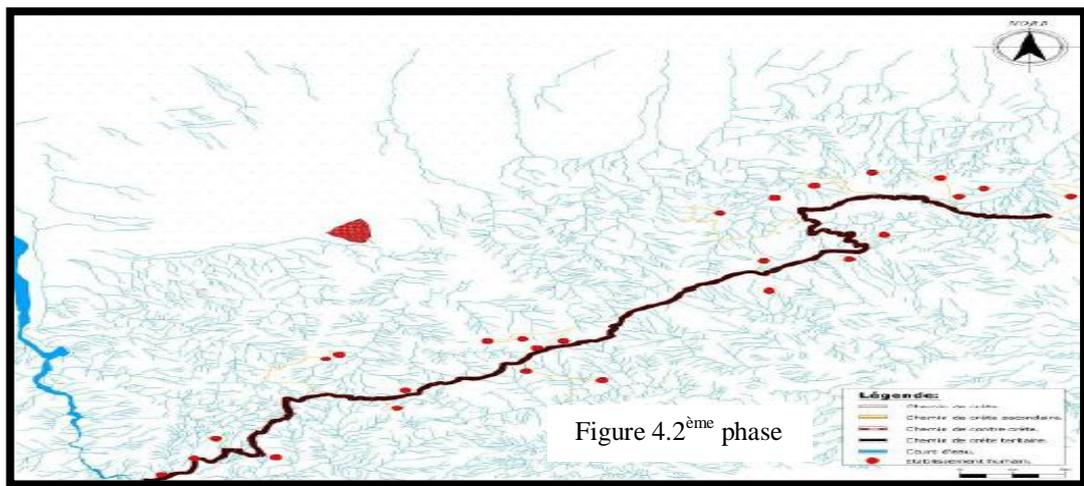
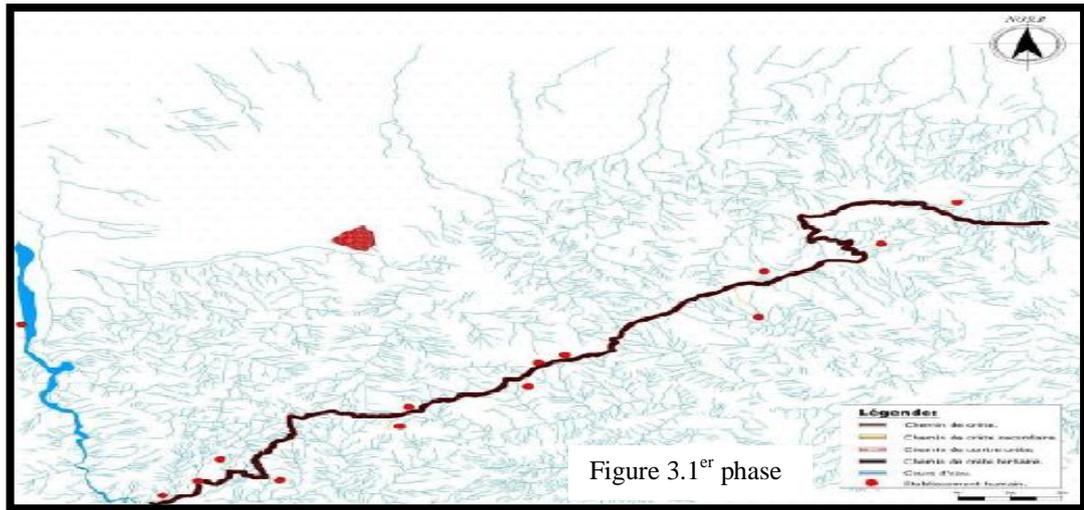
1. 3. La structure territoriale :

L'occupation du territoire Blidéen est passée par deux cycles :

1er cycle : cycle d'implantation, la descente de la montagne pour occuper la plaine, il contient quatre phases :

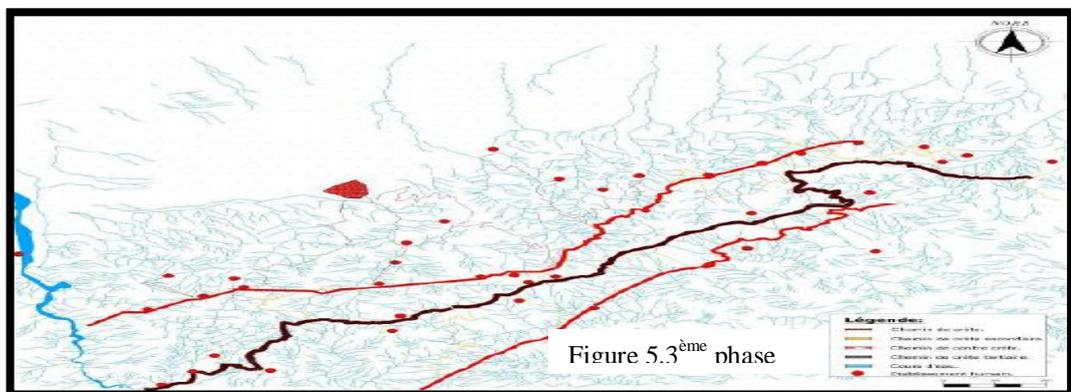
1ère phase : Le déplacement de l'homme sur le chemin de crête en Évitant les cours d'eaux. C'est le premier parcours structurant le territoire Blidéen (premier parcours établie par l'homme).

2eme phase : L'apparition du haut promontoire (dérivé de la ligne de crête Principale). Ces parcours se déterminent par l'occupation des hauts Promontoires.



3^{ème} phase : Elle se caractérise par la formation des agglomérations De bas promontoires, ces agglomérations sont reliées entre elles par des Parcours de contre crête locaux.

4^{ème} phase : L'occupation de la plaine, du moment où l'homme avait Appris à faire l'agriculture irriguée.



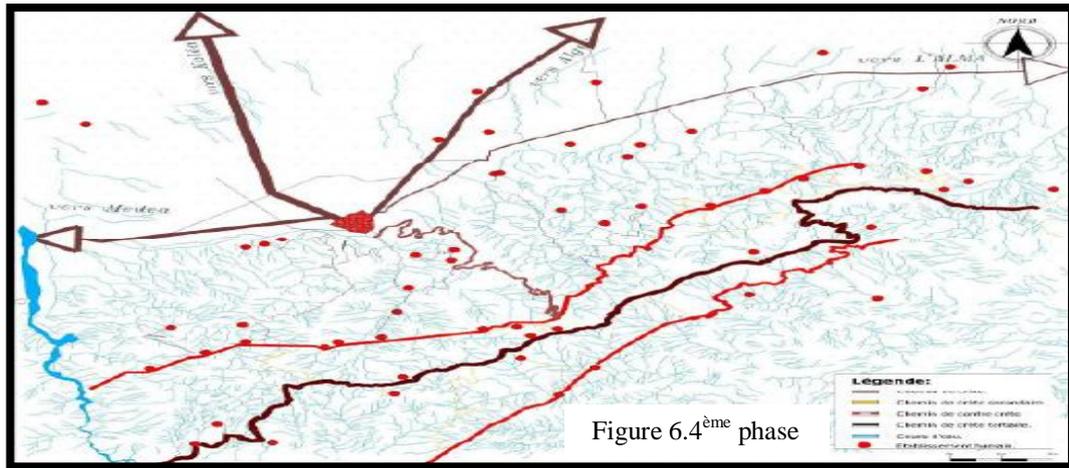


Figure 6.4^{ème} phase

2eme cycle : la remontée vers la montagne ; La remonté de la plaine vers la montagne le long des cours d’eaux (de Blida à Médéa le long de oued Chiffa).
L’évolution de la structure territoriale à Blida se trouve actuellement dans La première phase du second cycle. Cette phase est en voie de consolidation.²⁰

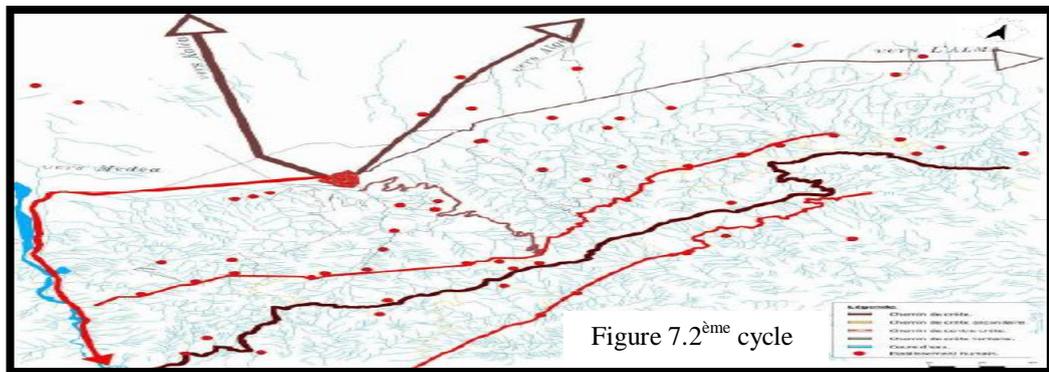


Figure 7.2^{ème} cycle

Conclusion :

Grâce au prolongement du parcours secondaire dérivé du parcours de crête principal, la ville de Blida acquiert une position particulière et stratégique sur le Bas promontoire. Ce parcours est devenu le parcours structurant de la ville.

1.4 L'évolution hiérarchique de la structure des parcours :

- 1er parcours : Parcours de crête abandonné.
- 2eme parcours : SUD-NORD menant vers Koléa (c'était la direction Préférentielle de la ville).
- 3eme parcours : EST-OUEST (Boulevard Labri TEBESSI) est considérée Comme étant la colonne vertébrale de la ville.
- 4eme parcours : Chemin menant vers Alger, c'est la direction Préférentielle de l'expansion de la ville actuellement.

²⁰ : Mémoire de magister ; université Blida 1, Option : Projection urbaine et architecturale.
Le titre : Intervention dans un milieu ancien: Continuité et rupture ; présenté par : AIT-YAHIA Yoghourt, CHEBLI Karim Djailil, MOKRANI Nawal.

1.5 Lecture diachronique de la ville de Blida :

Les différentes phases de l'évolution de la ville de Blida :

a. L'époque antique : Selon un voyageur anglais et des géographes arabes, Blida était située à un Lieu appelé au temps des romains « Tigist » dénommée « Khazrouna » puis « Mitidja », elle est distante de 28 miles romains d'Icosium (Alger). Elle était probablement incluse dans la « zone de sécurité » établie par les romains.

Cette hypothèse peut être confirmée par :

- La colonisation romaine en Afrique du Nord avait débuté par l'établissement du réseau routier pour faciliter l'étalement sur les grandes surfaces, mais pour la sécurité de ces voies, il était nécessaire d'établir un contrôle.
- Les voies romaines constituaient des lignes continues de postes fortifiés. La ville elle-même représentait un grand poste fortifié ravitaillant les postes secondaires. Le grand poste s'installait là où les conditions sont favorables pour un établissement humain : eau, terre fertile, site naturellement défensif.

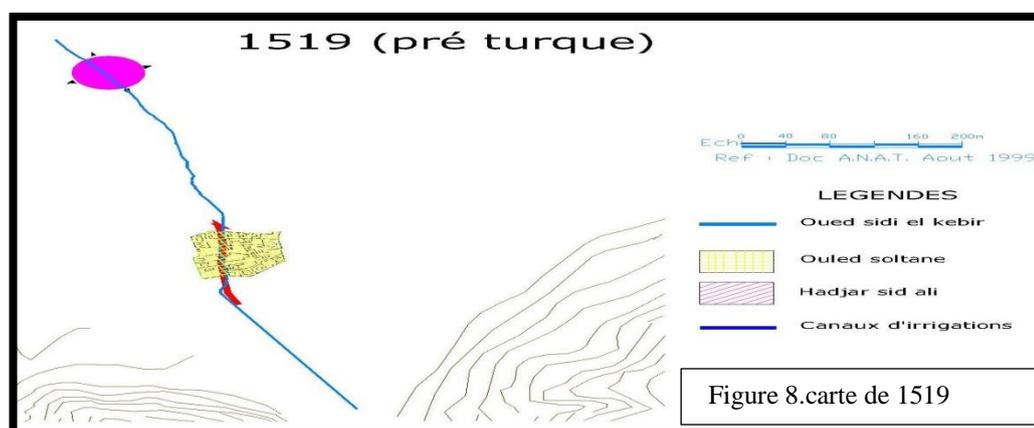
Le réseau routier de l'Afrique romaine a été une résultante de tendances très diverses stratégiques, commerciales, qui dérive en fonction des lieux et des Circonstances.

- La découverte de quelques débris de vestiges romains aux cours du forage d'un puits à Ben-Boulaïd (Montpensier).
- Mouzaïa et Khazrouna étaient incluses dans la « zone de sécurité » établie par les Romains.

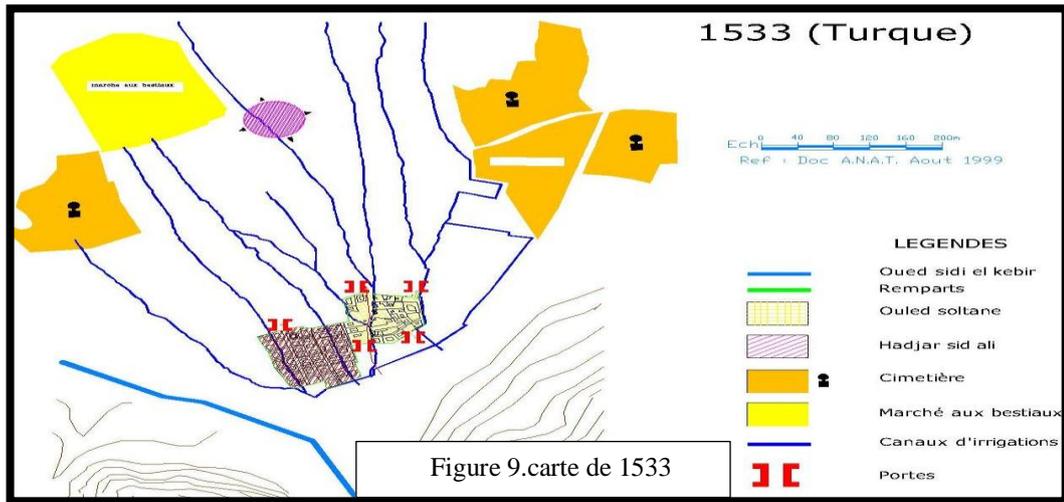
b. L'époque précoloniale :

D'après le colonel «TRUMELET», l'espace rural Blidéen était approprié par deux grandes tribus, La plus importante était celle de Beni Khelil en plaine, et les Beni Salah vivaient dans la montagne ; La ville de Blida est de création relativement récente. Au début du XVIème Siècle, deux petits villages constituent le territoire du futur Blida : Hadjar Sidi Ali au nord sur l'emplacement de l'actuel marché européen et Ouled Sultane au Sud.

-Vers 1519, le marabout « Sidi Ahmed El kebir » vint s'installer au Confluent de « l'Oued Taberkachent » et de « Chabet Arromain » (cours d'eau Appelé aujourd'hui « Oued Sidi El Kabîr »).



- En 1533 un groupe de Maures andalous chassées d’Espagne s’établit à Blida avec la protection du grand marabout « Sidi El Kabîr » et le soutien « Pacha Khair-Eddine ».
- Les Ouled Sultane cédèrent la partie sud de leur village dans la partie Sud du cône de déjection de l’oued.



- En 1535, la ville est fondée sur l’alliance entre le pouvoir politico-militaire Centralisé représenté par les Turcs, et le pouvoir religieux représenté Par le Marabout local « Sidi Ahmed El Kébir » dans le but de représenter le Pouvoir central devant les tribus locales de la Mitidja, faire régner l’ordre et aider À la collecte de l’impôt.
- Blida était durant la période turque l’une des plus importantes villes de la Région et jouait le rôle de centre relais entre la capitale « Alger » et le « Beylik Du Titteri ».

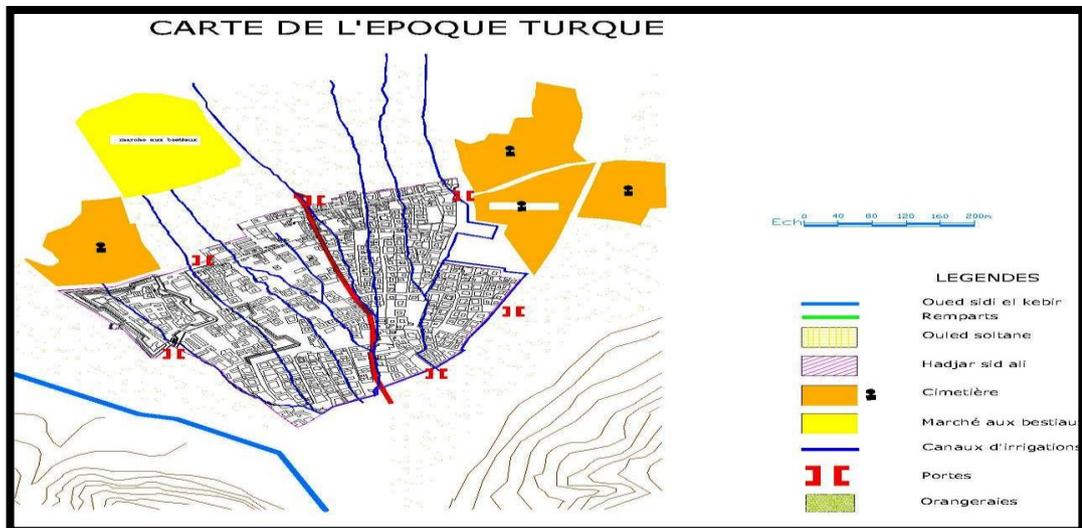


Figure 10.carte de l’époque turque

Les éléments structurant la ville :

Axes structurants : La ville était structurée par deux axes principaux, orientés nord/sud et est/ouest aboutissant aux quatre portes importantes puis à 6 portes:

- Au Sud : Bab El Rahba.
- Au Nord-Est : Bâb Ezaouïa.
- A l’Ouest : Bab El Kbour.
- Au Sud- Est : Bâb Khouïkha.
- Au Nord : Bâb Essebt.- A l’Est : Bâb Edzair.

Blida est entourée de ses cimetières au nord-est, nord-ouest et au sud, on ne distingue ni faubourg, ni banlieue, ce qui la rend conforme aux autres villes musulmanes d'Afrique du Nord.

Tremblement de terre 1825 :

En 1825, la ville de Blida a connu un terrible tremblement de terre de grande intensité qui transforma pratiquement la ville en ruines.

L'époque coloniale :

-En 1830, on assiste à l'occupation de l'Algérie par un colonialisme français et Blida fut envahie en 1834 par les troupes militaires françaises.

-En 1838, les français ont commencé d'abord par l'installation Militaire pour surveiller la ville, trois camps furent créés :

- Le camp supérieur de JOINVILLE (Zabana).
- Le camp inférieur de MONTPENSIER (Ben Boulaïd).
- Le camp DALMATIE (Ouled Yaich).

-De 1839 à 1841 de violents combats se déroulent autour de Blida, la ville Intra-muros fut envahie ; cette prise de Blida, l'une des villes importantes de la Régence, avait constitué un objectif stratégique de la guerre coloniale.

Sa Localisation sur la plaine de la Mitidja faisait d'elle un relais sur la route du Titteri ; Blida est devenue le départ de tous les mouvements militaires.

-Depuis le 7 février 1839 les français avaient voulu démontrer leur puissance de colonisateur par le fait que la prise de la ville était longue et difficile, ce qui Nécessitait une installation militaire importante afin de fortifier les positions de L'armée.

- En 1842, les anciens remparts de pisé, furent endommagés par la guerre, et remplacés par un solide mur de pierre percé de portes très larges au-delà du tracé primitif.

-Le périmètre urbain s'accrût, à l'extérieur des remparts turcs au dépend des Cimetières musulmans et des orangeries au bénéfice de l'armée française. A l'est, il y a eu la construction de l'hôpital militaire et le dépôt de la remonte. A l'ouest se trouvaient, les casernes, la prison militaire etc.

En deuxième lieu ; la colonisation avait voulu matérialiser son autorité politico-religieuse et démontrer sa supériorité en installant :

- un hôtel de ville, ainsi que deux tribunaux et un commissariat de Police.
- Une église catholique

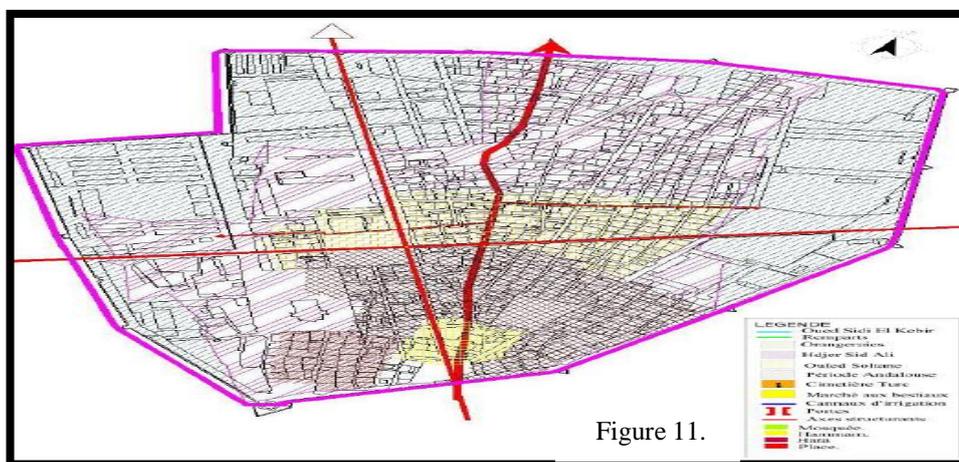
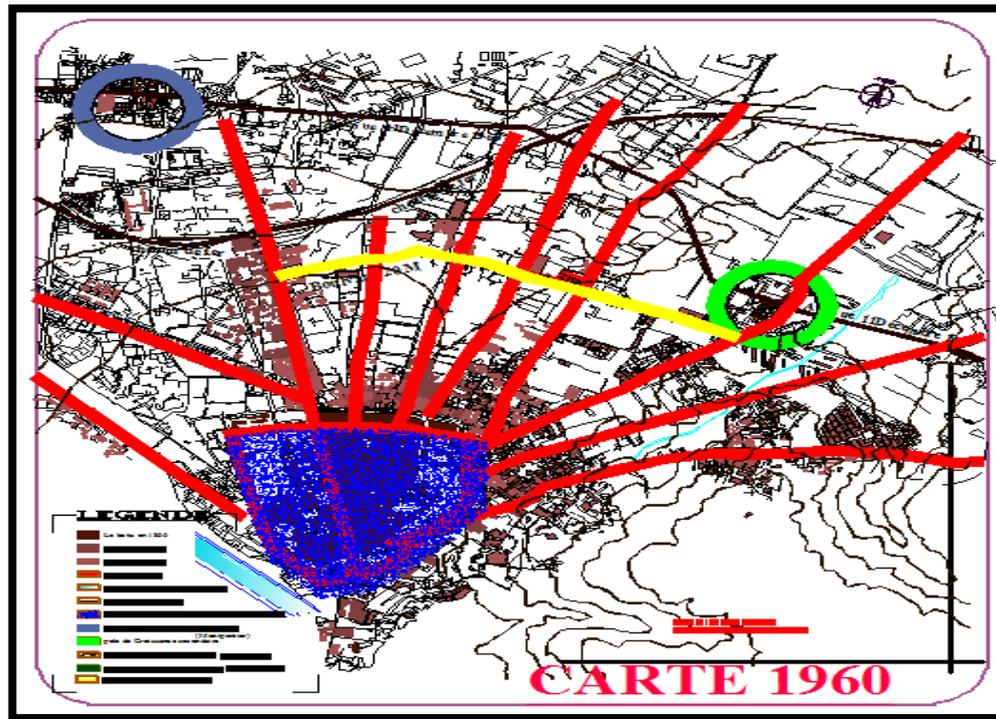


Figure 11.

Ainsi Blida et son paysage urbain étaient profondément marqués par L'installation européenne, la concentration de cette dernière était surtout dans la Partie nord-ouest autour de la place du marché dit « Européen ». La plus forte concentration musulmane se trouvait au contraire au Sud et à l'Est.



1935-1960 : le boulevard était tracé dans la période coloniale « extra-muros » après la démolition des remparts et son remplacement par des boulevards périphériques.

Le tracé du boulevard était sous forme d'une courbure pour garantir la croissance Ordonnée selon le noyau central ; et sa position suit la trame agraire dans cette Période il n'y avait que le quartier de la gare et la cité BEN-BOULAID avec Quelques habitations.

d. L'époque postcoloniale : (de 1962 à nos jours)

Après l'indépendance, Blida a connu un vide d'urbanisation comme toutes les villes d'Algérie. L'exode rural et l'absence de toute procédure et de lois d'urbanisation ont conduit à une saturation du potentiel existant et une urbanisation incontrôlée par la suite. Cet essor s'est traduit par un morcellement des terrains agricoles de la Mitidja sous l'effet de la propagation du phénomène des constructions illicites, de même que cela a provoqué la dégradation et la vétusté de l'espace bâti du centre historique qui est dû au mauvais entretien.

-En 1975, des grandes opérations de logements sont apparues de type collectif (Ouled-Yaich, Sidi Abdolkader...) bien qu'elles soient viabilisées, elles ne sont pas dotées d'équipements d'accompagnements, et surtout leur typologie est inadéquate.

-De 1977 à 1987, on note une croissance urbaine qui se distingue par sa Rapidité et son ampleur, mais aussi par son irrationalité foncière ; tournant le dos au piémont, elle s'est faite vers le nord.

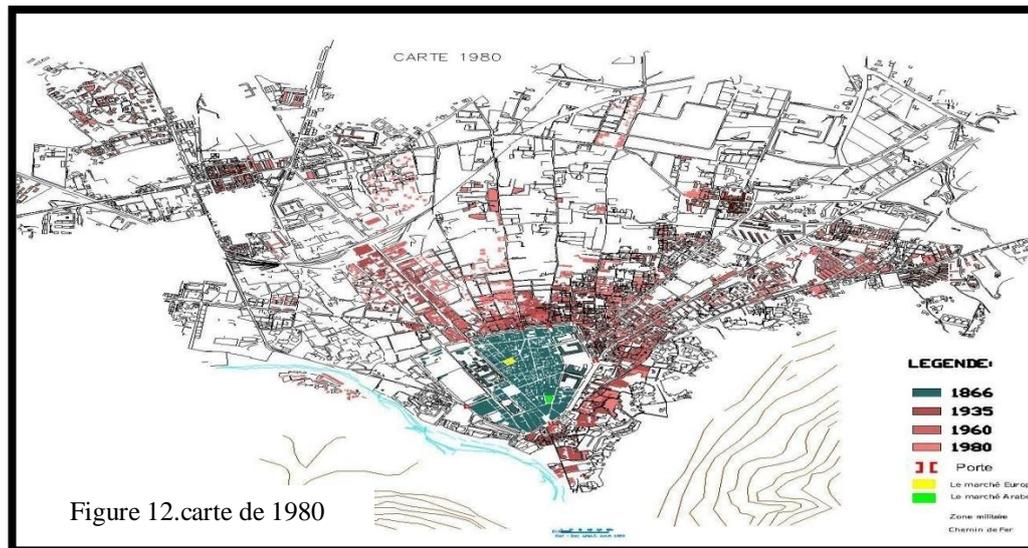


Figure 12. carte de 1980

Ainsi une série d'instruments de planification et d'urbanisme sont établis : Tels que le plan d'urbanisme directeur (PUD), le plan de modernisation urbaine (PMU), qui sont souvent associés à des opérations d'urbanisme opérationnelles, telles que les zones d'habitat urbaines nouvelles (ZHUN) et les zones industrielles (ZI). Il est nécessaire aussi de mentionner, la construction du projet de la remonte qui ne présente aucune cohérence, ni relation avec son environnement bâti ancien existant.

Synthèse de l'évolution historique :

- Dans son évolution, Blida a connu trois phases principales (turc, coloniale, Actuelle) qui de par leur spécificité structurelle et fonctionnelle se caractérisent par leurs aspects morphologiques et typologiques qui ont souvent tendance à se superposer.
- Dans la période antique, la ville n'était pas urbanisée, en ce moment, mais elle était un point de passage et de relais important.
- A travers cet historique, on a vu que Blida n'est pas une création de la colonisation, mais qu'elle a des caractères urbains plus anciens.
- Après une longue résistance, elle a été investie par l'armée française et la colonisation y a développé ses propres structures.
- La guerre, puis l'indépendance de l'Algérie y ont apporté de modifications sur le plan de la population et sur l'image du paysage urbain de la grande Blida ; Il y avait toute une série de glissement du rural vers l'urbain et du dispersé vers l'aggloméré.
- En ce qui concerne sa fonction commerciale qui avait présidé à sa fondation, elle se trouvait confirmée et développée pendant la colonisation et après l'indépendance.
- Actuellement, Blida est toujours une ville militaire (1ère Région militaire) comme elle l'était pendant le temps des Turcs et de la colonisation française.²¹

²¹ : PDAU DU GRAND BLIDA -PHASE I- URBA BLIDA

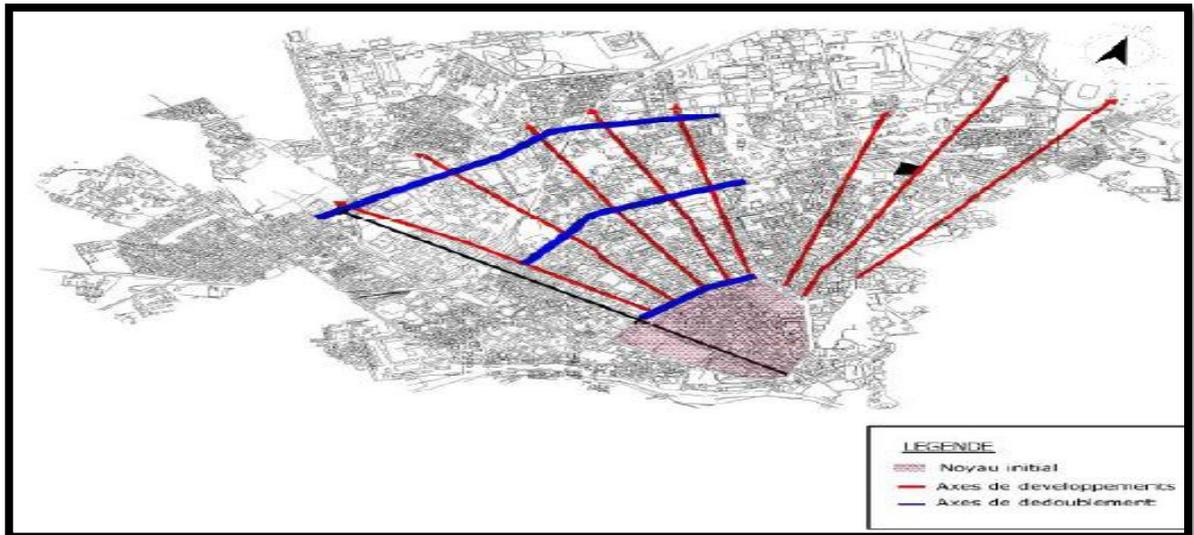


Figure 13. carte de synthèse

2. Analyse du site d'intervention :

L'environnement immédiat et les limites : La sortie sur site nous a permis d'avoir des informations sur le caractère et les composantes du boulevard que sont les équipements ; le mobilier urbain, et les dimensions.

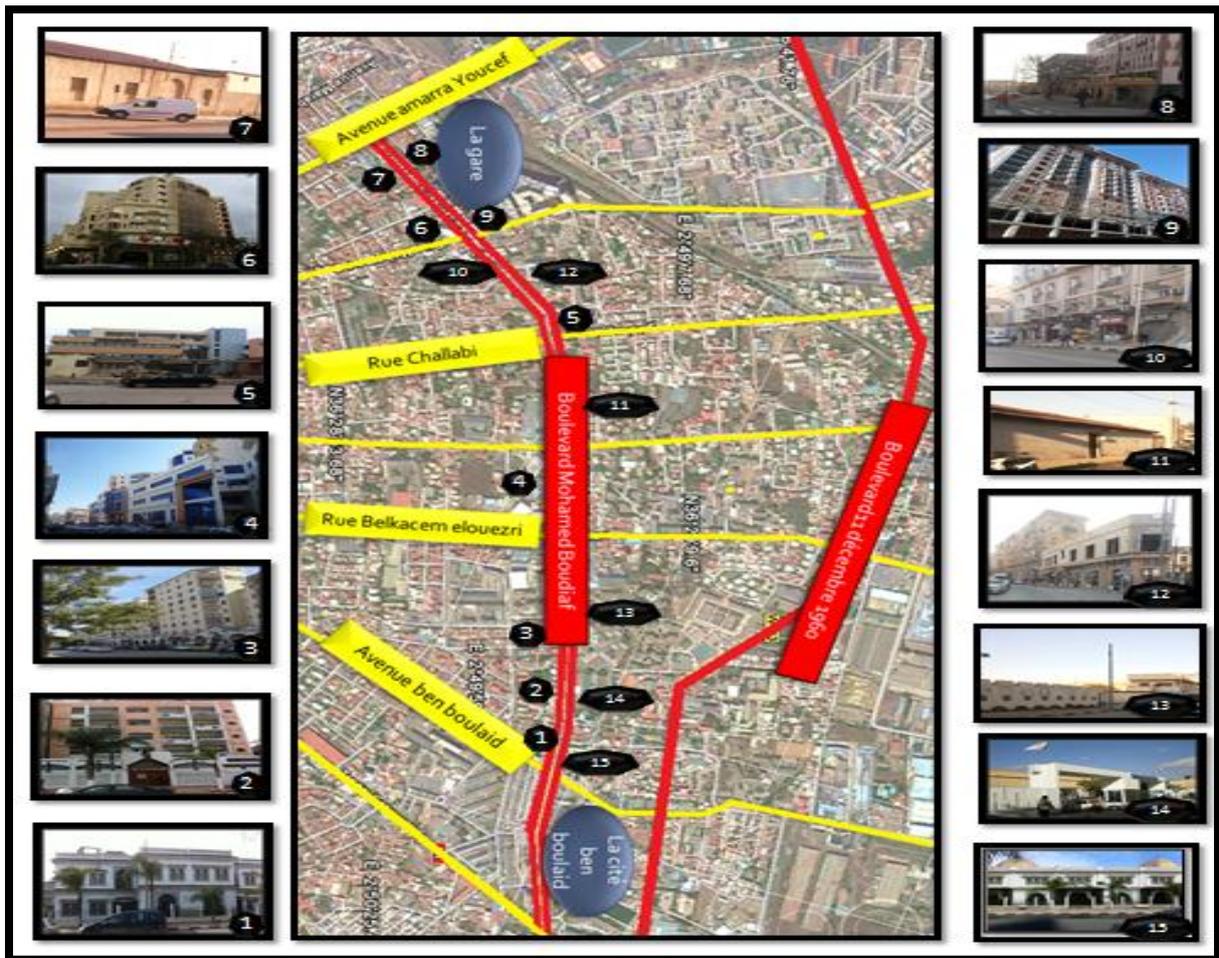


Figure 14 : l'environnement immédiat

Le Boulevard Mohamed Boudiaf situe entre la cité ben boulaïd et la gare :

- La longueur du boulevard : 1.90 kilomètre
- La largeur du boulevard : entre 8m et 12m

Les coupes sur le boulevard :

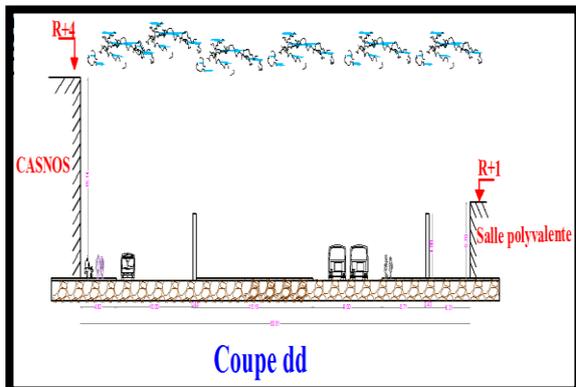
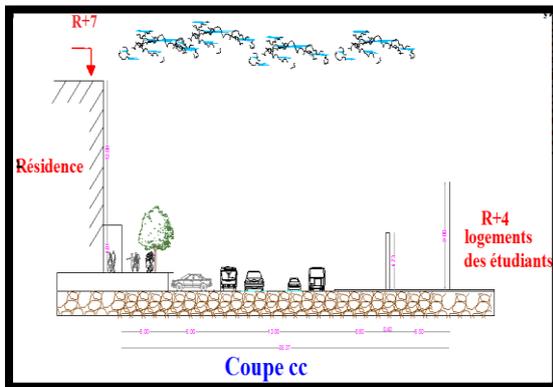
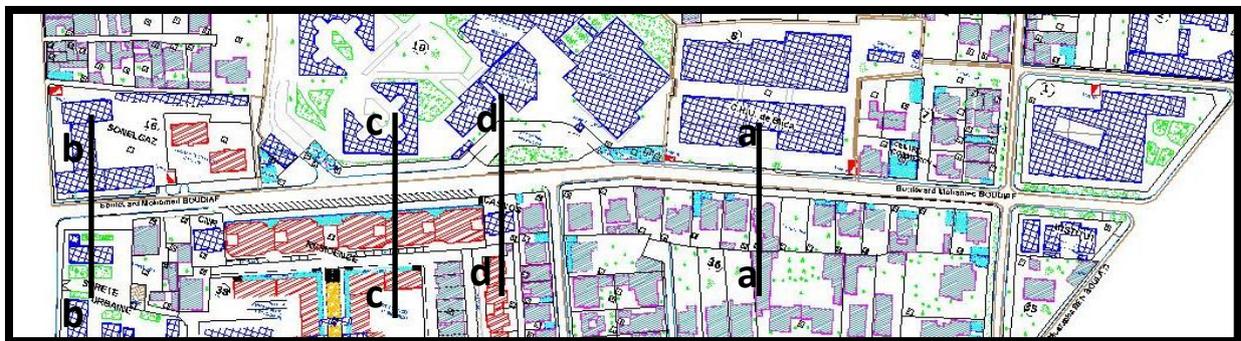
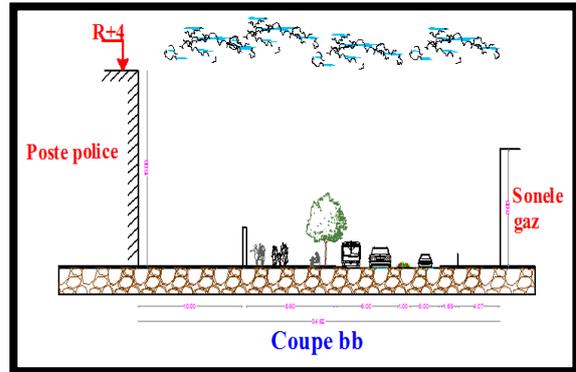
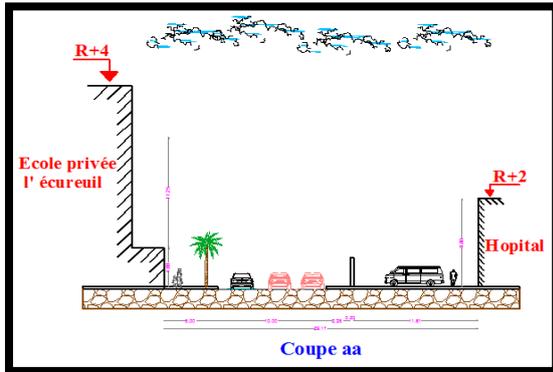


Figure 15.les coupes sur le boulevard

Après l'analyse de boulevard Mohamed Boudiaf en a remarqué :

- L'absence de façade urbaine
- L'alignement n'est pas respecté (mur de clôture l'hôpital. mosquée. la cite. les villas) avec la variation de la largeur de trottoir (2m-5m).
- le gabarit varie entre R et R+8.
- manque de l'espace de stationnement (le cas de l'école privée).....

3. Analyse thématique : (voir annexe pages : de 01 à 04)

Introduction :

« Si on pouvait autrefois flâner sur les boulevards, l'utilisation croissante de l'automobile a peu à peu évacué toute vie des abords de certaines infrastructures en ville. En effet, partir des années cinquante, une partie des grandes voiries a évolué vers une unique fonction de circulation. L'impact négatif de ces voies sur leur voisinage est à présent reconnu en termes de nuisances pour les riverains, de disparition de la vie locale et de coupure des quartiers traversés par ces infrastructures. En réaction, nous voyons aujourd'hui apparaître un nouveau type de voies renouant avec le cadre de vie des « anciens » boulevards tout en apportant les nécessaires fonctionnalités liées aux déplacements actuels : le boulevard urbain. »

Le concept de boulevard urbain dépasse la simple insertion paysagère d'une voie supportant un trafic important pour l'intégrer véritablement dans le tissu urbain et permettre l'expression d'une vie locale riveraine. Le boulevard urbain est ainsi à même de jouer un rôle prépondérant tant dans la reconquête de quartiers en déshérence particulièrement en périphérie – que pour anticiper le développement de nouveaux quartiers.

Dans le but de mieux comprendre le phénomène d'un boulevard urbain on a choisis quatre exemples dans des pays différents ou on les a classer dans un tableau sous forme d'une lecture comparative selon de différents critères :

- Composantes structurels de la voirie
- Dimensionnement
- Le type des espaces publics
- Le végétal urbain
- Le mobilier urbain
- Matériaux de revêtements
- L'éclairage urbain

4 .présentation du projet urbain :

Les objectifs d'intervention :

- Proposer un aménagement urbain qui passe par une logique d'espace public.
- Créer des espaces publics de haute qualité urbaine.
- introduire des éléments végétaux ainsi que mobilier urbain pour améliorer le cadre de vie des habitants.
- Densification: créer une zone dense.
- Création de liaison importante reliant deux éléments importants

Les concepts d'intervention:

- **Réglementation et continuité du cadre bâti**
- **Offrir une qualité des aménagements publics**
- **Réduction et optimisation des stationnements de surface**
- **Apaisement de la circulation**
- **Priorité au déplacement actif : la marche**

- **Elargissement de la voirie**

- **Composition urbaine:**

Représentation globale d'une ville ou d'une partie de ville fixant des règles relatives à la localisation, à l'implantation et à l'élaboration des projets successifs de construction, et tenant compte des particularités du terrain. A l'origine (19e siècle), la composition urbaine désignait la représentation tridimensionnelle de l'espace à aménager (dessins en perspective). Aujourd'hui elle désigne également la démarche consistant à définir l'organisation de l'espace à aménager (ville ou quartier de ville).

- **La mixité fonctionnelle :**

Désigne le fait de disposer sur un territoire de l'ensemble des fonctions nécessaires à la vie en ville : logement, activité, commerces, équipements administratifs, culturels, de mobilité, de loisirs...

- **La compacité et la densité :**

Sont deux éléments étroitement liés. la densité fait référence à la quantité d'habitants, de logements ou d'activités présents sur une superficie de territoire donnée. L'atteinte d'une densité brute élevée permet de rentabiliser les investissements d'une municipalité en matière d'infrastructures, d'équipements et de services publics. La compacité, quant à elle, reflète une manière d'occuper le territoire, façon à créer des liens (physiques et sociaux) en limitant les vides et les discontinuités. La compacité permet de créer des milieux de vie à la fois denses et conviviaux. La structure du quartier favorise alors une meilleure interaction entre les habitants.

22

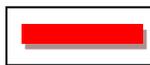
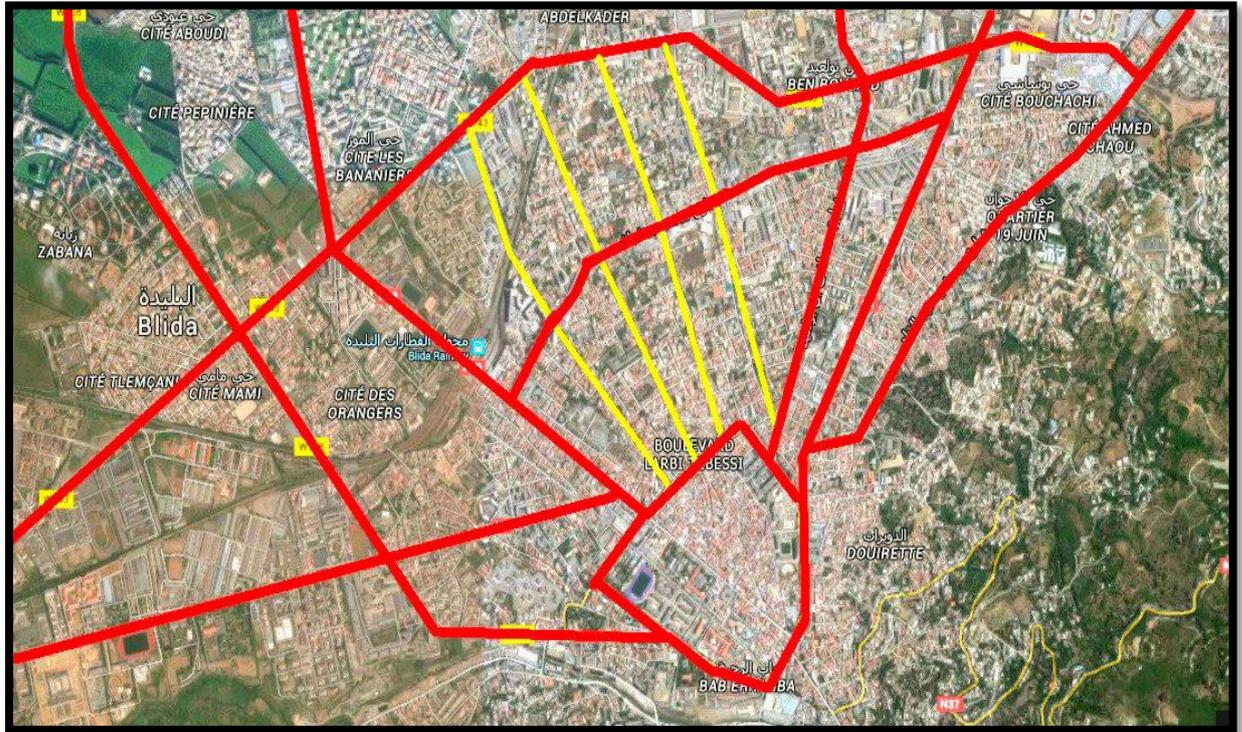


1. L'alignement
2. élargissement de la voirie
3. Penser à un mobilier adéquat
4. Optimisation du stationnement devant l'hôpital
5. les arbres d'alignement

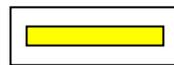
²² : A. Palladio, les quatre livres d'architecture, Ed. Arthaud, Paris, 1980.

5. Schéma de structure :

5.1. A l'échelle de la ville :



-Voies principales
(Les canaux d'irrigation)



-Voies secondaires
(La typologie)

Figure 17. schéma de structure « l'échelle de la ville »

5.2. A l'échelle de l'aire d'intervention :

Le Boulevard MOHAMED BOUDIAF :

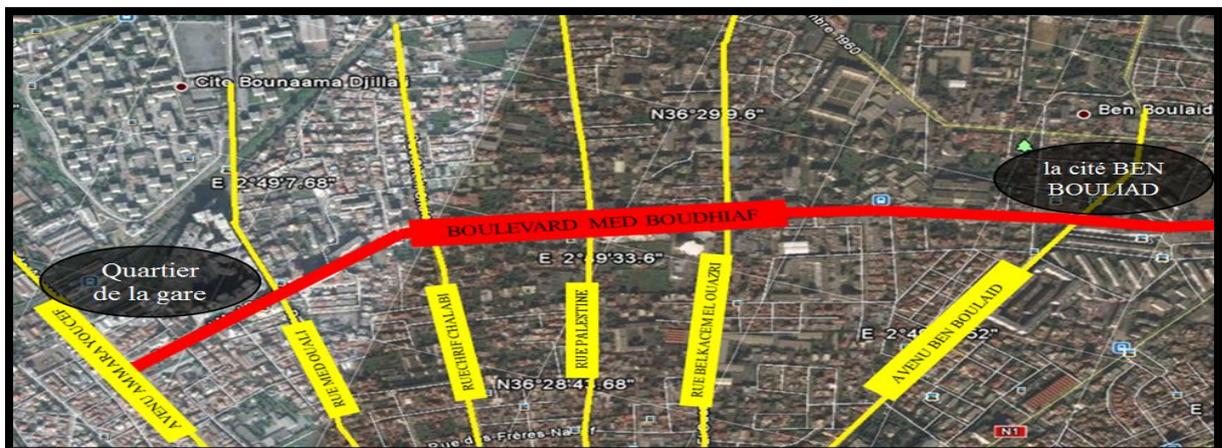


Figure 18 : schéma de structure « l'échelle de l'aire d'intervention »

Constat :

La cité universitaire ce n'est pas un équipement qui nécessite cette position

Parce que dans la préoccupation du pos prévoit de déplacé la cité universitaire vers l'université ; et le caractère du boulevard Mohamed Boudiaf c'est un caractère loisir ; commerce ; habitat ...

- Parmi ses situation du projet « La cité universitaire ben Boulaïd » c'est un cas par excellence qui doit permettre de répondre a la problématique de l'espace public et Pour crée une relation et liaison entre deux axes dominantes importantes « le boulevard Mohamed Boudiaf et le boulevard 11 decembre1960 ».

La restructuration de la cité universitaire :

L'objectif du projet :

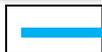
- La cité universitaire de par sa position ; de par les nuisances vous a donné l'importunité
De développé un certain nombre d'espace public et qui vous permettre de lié et relié les deux espace public major qui sont le boulevard Mohamed Boudiaf et le boulevard 11 decembre1960.
- L'objectif est de construire, par la mise en œuvre d'une recomposition urbaine, une meilleure articulation spatiale du quartier avec la ville de Blida ainsi qu'avec le boulevard Mohamed Boudiaf.
- Créer une paroi commerciale qui communique avec celle de la résidence concorde.
- la mise en valeur de boulevard Mohamed Boudiaf
- créer un espace public major par excellence « la place »

La Cité universitaire:

La situation existante "avant intervention"

Réseau viaire existant:



 -Voie mécanique  -Voie piétonne

La situation existante et les modifications



 -Bâtiments à démolir
 -Bâtiments a restructuré

Figure 19 : La situation existante "avant intervention"

a fin de restructurer le site :

- création d'un axe préférentielle et important qui organise les équipements proposés
- Préservé les édifices existant.
- nous avons développé : La place qui est un espace public par excellence et il n'y a aucune place dans tout le boulevard
- proposition de faire un hôtel pour montrer un repère à partir de la tour de l'hôtel.
- La démolition du bâtiment situé au nord de la cité pour pouvoir reconstruire une nouvelle offre de logement et équipement Pour favoriser la mixité urbaine
- aménagement des espaces public a l'intérieure des ilots.

Figure 20 : situation existant et les modifications

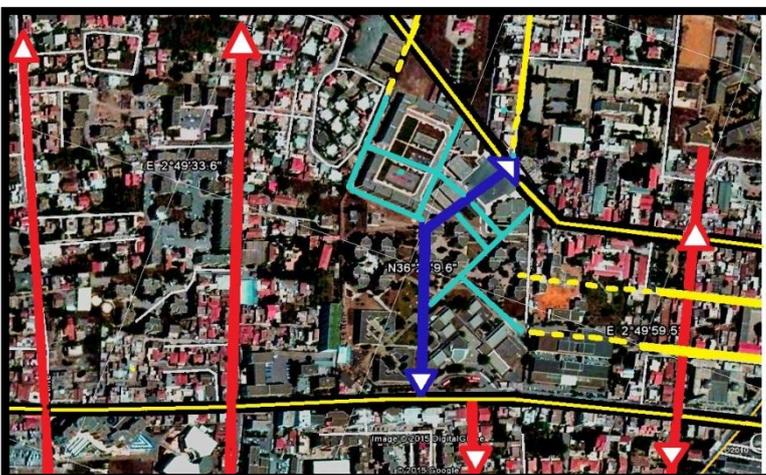
• **Les étapes du plan d'aménagement :**



1er étape: la démolition du certain bâti et gardé toute le bâti qu'il On bon état



2eme étape: prolongement des voiries existant dans le but de tracé un système bien structure



3éme étape:
-commencement de la structure des ilots
-structure des voiries tertiaires "le système parcellaire"
-création d'une voie relié le boulevard Mohamed Boudiaf et le boulevard 11 decembre 1960

6. PLAN D'aménagement :

6.1 Situation existant « avant l'intervention » :

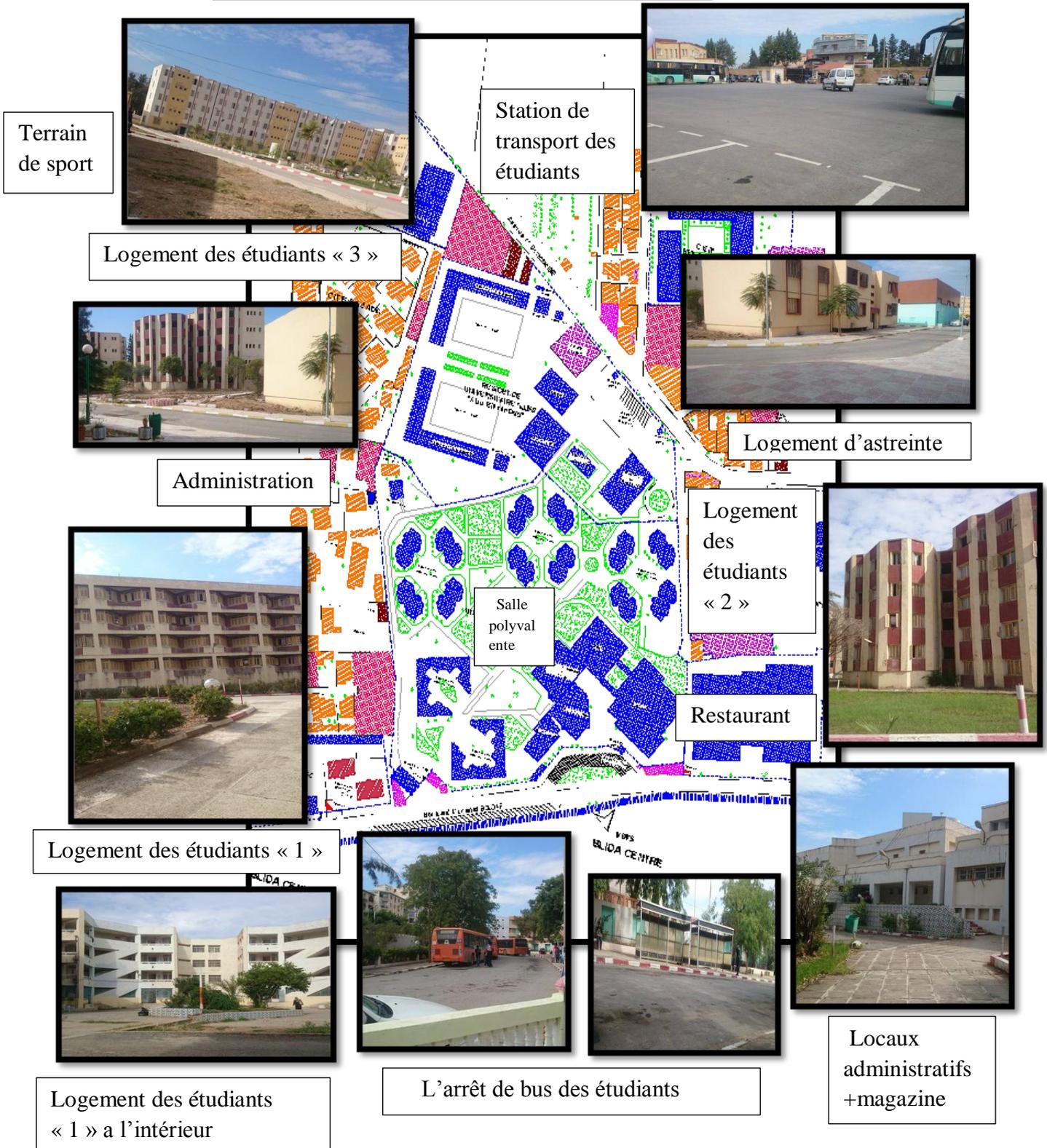


Figure 21. plan d'aménagement « avant l'intervention »

Le mobilier existant :



Le mobilier proposé



6.2 Situation proposé « après l'intervention » :

- Les équipements proposés :
- un hôtel
 - une place
 - auberge de jeunesse
 - habitat collectif
 - habitat haute standing
 - parking à étage
 - équipements sportif
 - équipement commercial

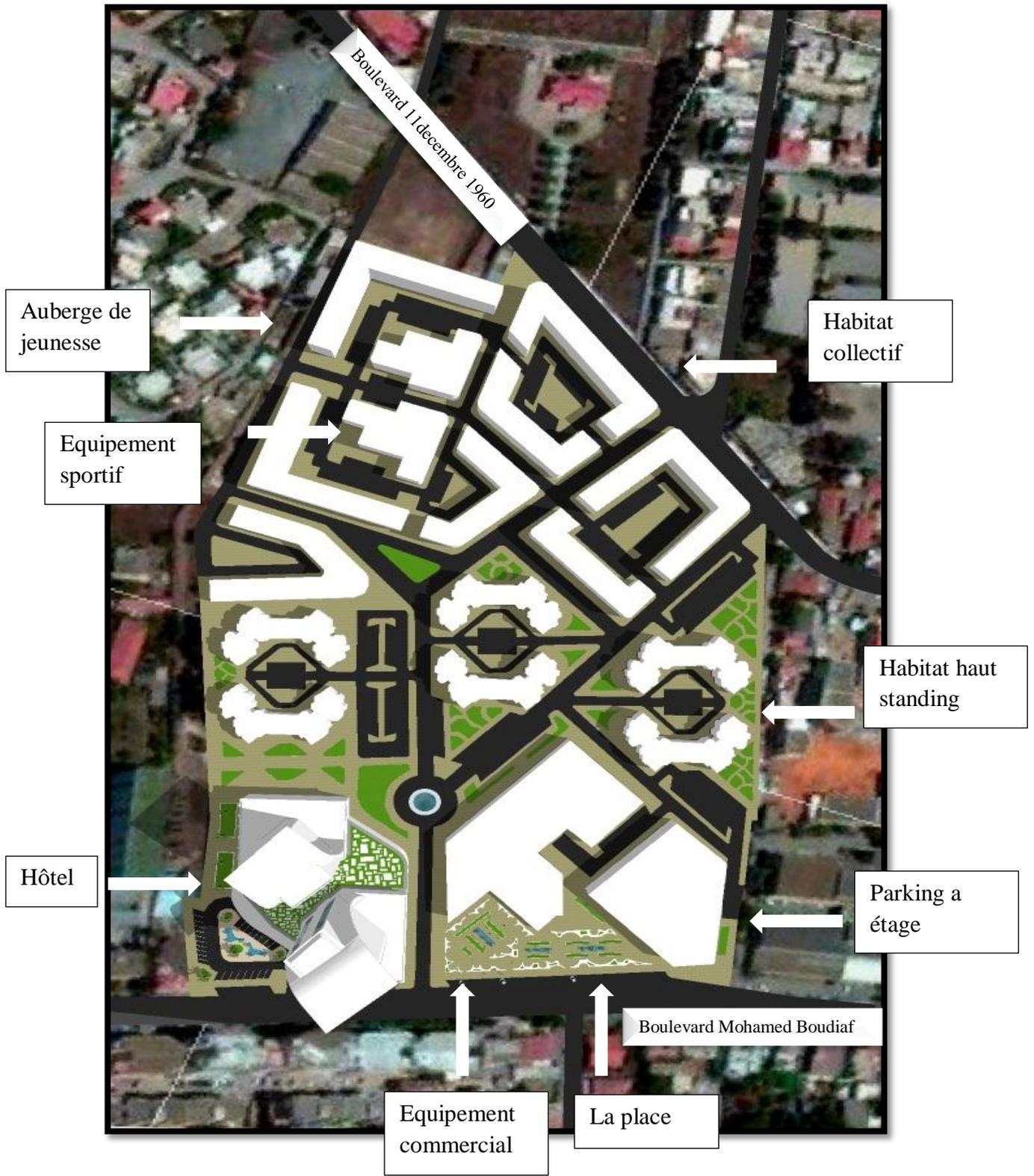


Figure 22. plan d'aménagement «après l'intervention »

Plan d'aménagement global : (voir annexe pages :05)

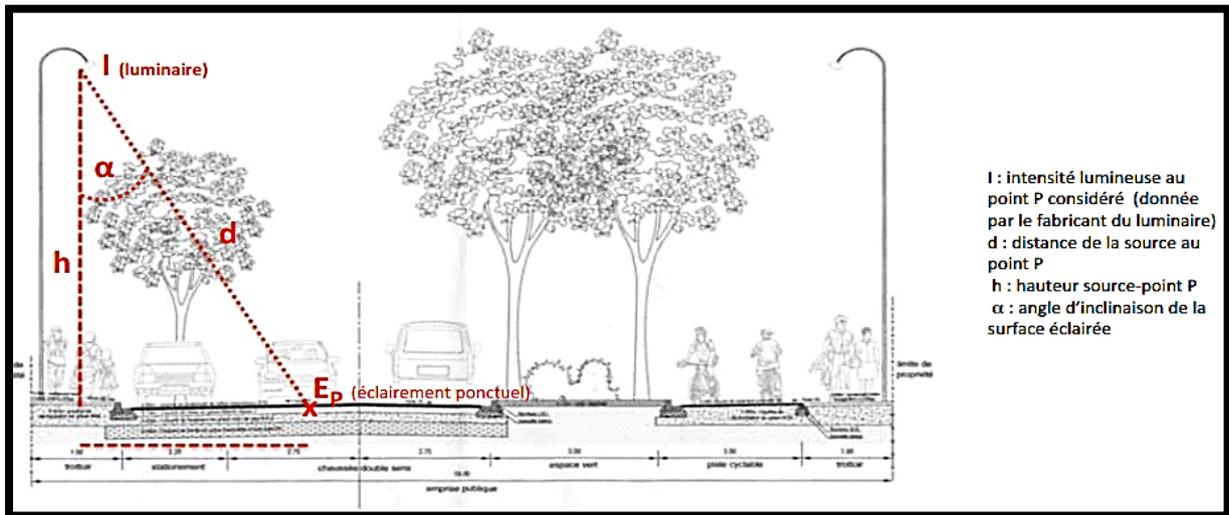
Plan de masse de l'hôtel et vues 3D: (voir annexe pages : 06-07-08)

La place : (voir annexe pages : 09)

Le boulevard « Après l'intervention » : (voir annexe pages : de 10 à 13)

Recommandations :

- Les arbres seront implantés à une distance minimale de : • 1,00 m par rapport aux bordures de chaussée ou de stationnement
- L'implantation des platanes comme arbre d'alignement: Les platanes sont de grands arbres, pouvant atteindre de 25 à 55 m de haut, dont les caractéristiques générales diffèrent peu d'une espèce à l'autre. Ils ont une durée de vie assez longue (plusieurs centaines d'années, voire dix siècles et plus). Dans un sol suffisamment humide, le platane peut vivre jusqu'à 4 000 ans. Leur écorce caractéristique se fissure en écailles appelées rhytidomes dégageant des zones jaunâtres laissant apparaître le liège. L'aspect de peau de serpent de l'écorce est assez particulier.
- l'implantation de 4 bancs par section de 100 m de trottoir
- l'implantation de 2 poubelles à chaque intersection
- pour les trottoirs le pavé de béton sera le principale et le granit sera utilisé pour les bordures des trottoirs



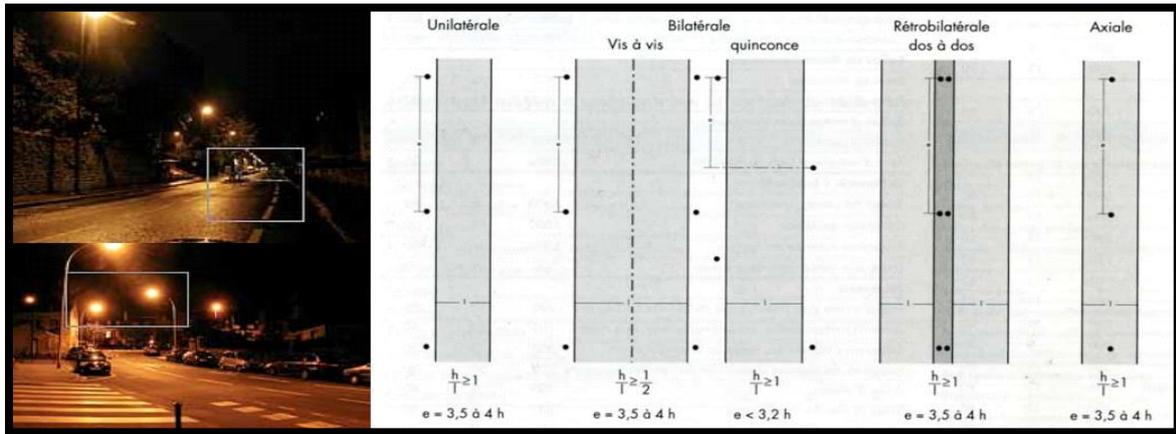


Figure 24 : Eclairage urbain / source : MANGIN.D, PANERAI.P, 2009.

7.projet architectural :

Description de l'hôtel:

Compte tenu de notre volonté d'inscrire au mieux le nouvel équipement dans le boulevard en respectant notamment la notion de l'espace public ainsi que la taille des constructions voisines le projet respecte les règlements et les recommandations cités auparavant.

Le site dans lequel s'implante notre hôtel se caractérise par un bâti de type hétérogène, de hauteur varie de RDC jusqu'au R+8 implanté à l'alignement de boulevard de la place urbaine qu'on a créé, relativement dense le long de boulevard Mohamed Boudiaf.

En conséquence nous proposons de réaliser deux tours de R+12 et l'autre de R+16 qui servent d'être deux éléments d'appels au même temps cette conception nous permis d'avoir un skyline plus harmonieux (un équilibre est retrouvé en inscrivant les deux tours avec le complexe Sim ainsi le projet d'habitations) Relation avec l'environnement immédiat :

Le projet fait particulièrement attention à la relation physique du bâtiment avec l'environnement immédiat .son intégration dans le centre urbain se fait par le rapport d'échelle qu'il entretient avec son voisinage, la lisibilité des typologies du programme et notamment la mise en valeur du caractère officiel et symbolique de l'édifice.

Organisation fonctionnelle :

La partie public est principalement regroupé dans l'actuel bâtiment conservé le rez de chaussée, entièrement dégagé est dédié à la fonction d'accueil et d'orientation du public

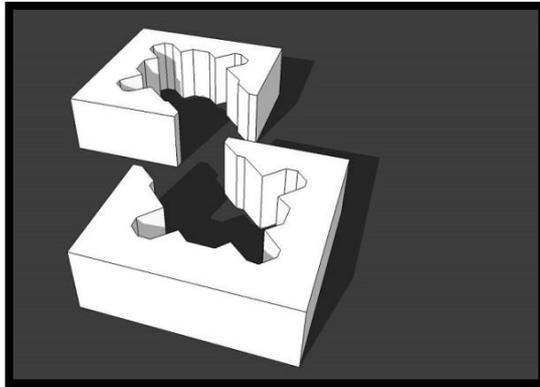
Les composants de l'hôtel :

Notre nouvel équipement se compose de trois grandes parties :

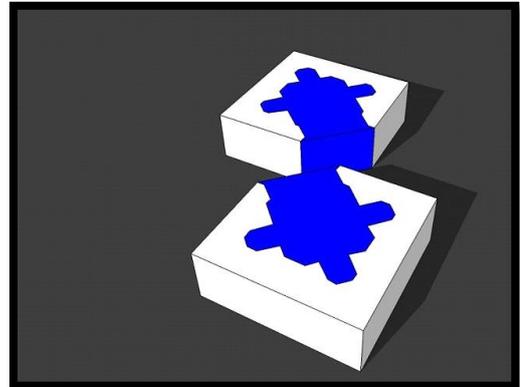
Partie publique : une partie destinée aux clients et aux publics, elle offre plusieurs services, tels que la réception la restauration, l'animation, les loisirs et d'affaires, c'est cette partie de l'hôtel qui est capable d'augmenter sa rentabilité en diversifiant et en améliorant la qualité des différentes services et activités offertes.

Partie privée : c'est une partie réservée exclusivement aux clients.

Partie interne : c'est une partie indispensable au bon fonctionnement de l'hôtel .elle comporte l'administration pour la gestion et les finances, et les locaux techniques pour une bonne fluidité des activités et une rapidité des services.



La forme initiale



Une partie centrale : deux tours principales de l'hôtel

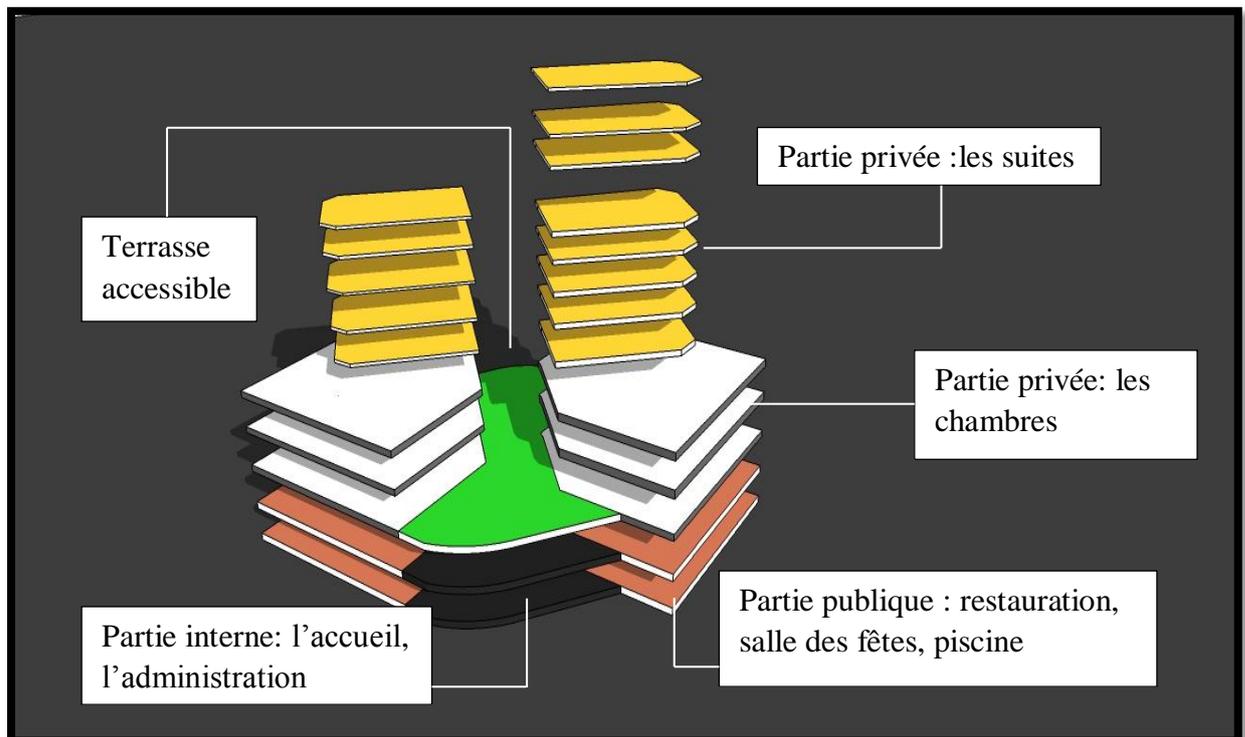


Figure 25 : schéma de composition de projet

Les plans d'architecture : (voir annexe pages : de 14 à 19)

Conclusion générale

L'étude des espaces publics à travers l'histoire des villes a bien révélé leurs rôles dans la structuration de la ville, il est souvent un lieu d'affirmation forte de l'urbanité, les espaces de circulations, l'esthétique, l'alignement du bâti, le traitement ornemental du mobilier urbain, et de l'éclairage public, et la présence d'institutions et de services, commerces... Il témoigne de l'identité de la ville, de son histoire et de sa Culture locale.

La conception de l'espace public contemporain est le résultat d'un urbanisme quantitatif et la séparation des fonctionnalités déqualifient les lieux et mettent l'espace public au service de la voiture ; il devient système de circulation et de stationnement. De même, les objectifs des politiques de création de nombreux logements et de rentabilité financière ne permettent pas l'aménagement des espaces extérieurs.

Nous avons jugé utile de mentionner qu'il faudrait remédier à notre politique urbaine qui est l'une des causes majeures de la déféctuosité de nos espaces publics. On peut souligner que les instruments d'urbanisme qui devraient infléchir les points forts de la gestion urbaine et les conditions d'un développement urbain durable et d'un espace public plus adéquat, souffrent d'une grande rigidité à savoir les contenus des cahiers des charges, l'évaluation des études qui est le souci des maîtres d'ouvrages, l'incompétence des concepteurs, maîtres d'œuvres, bureaux d'étude...et l'absence de la gestion de l'état pour prétendre bien prendre en charge les problèmes urbains et notamment la projection des espaces publics, qui demandent une certaine flexibilité, en raison de leur caractère local et leur spécificité propre, cette politique qui a montré son échec est toujours utilisée par les décideurs.

A la lumière de notre étude sur ces espaces qui, en fait, ont évolué au rythme de la ville, nous pouvons déduire que l'espace urbain, qui au départ, était produit pour répondre à un besoin, s'est vite transformé en espace générateur. Il se matérialise sous diverses formes, sous diverses échelles pour assumer des fonctions mais aussi structurer la ville. Son évolution à travers les âges et les civilisations constitue l'image et l'histoire des tissus urbains.

Du passage au simple chemin bordant les maisons, l'espace public urbain a évolué vers les routes, les boulevards, puis aux places avec leurs diverses tailles mais aussi avec leurs diverses fonctions. L'usage de ces espaces affirme la personnalité mais aussi les défis que se lancent les acteurs publics dans la construction des villes. De son aménagement et de sa destination se lit le niveau de maturité de la société.

Fabriquer l'espace public, c'est aborder la ville par ses creux, par ses vides. C'est favoriser une continuité de la trame urbaine pour mettre en relation les différentes Parties de la ville : le centre et ses quartiers, les quartiers entre eux, les quartiers et la campagne. L'espace public irrigue la ville, la rend lisible et perméable aux différents modes de déplacement. Pour cela, il doit être conçu pour être accessible pour tous, comme un bien que l'on partage ensemble, que l'on fait vivre par sa présence.

Le boulevard Mohamed Boudiaf conçu linéairement et d'autres parties en alvéoles constitue un centre urbain de la ville de Blida. Il s'étale sur 1km de long. La conception et le programme d'équipements affectés au boulevard, qualifie en tant que centre urbain de la ville de Blida ainsi que son artère par conséquent le Boulevard Mohamed Boudiaf doit créer une animation et une vie urbaine à l'échelle de la ville.

Notre but est bien d'atteindre une lecture de vie urbaine à travers les espaces extérieurs aménagés. L'aménagement d'une place urbaine, des chemins piétons, des places de stationnements et d'autres de détente montre une belle ambiance et un cadre de vie agréable :

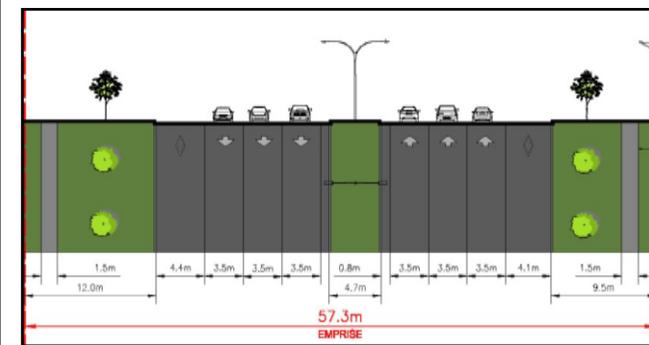
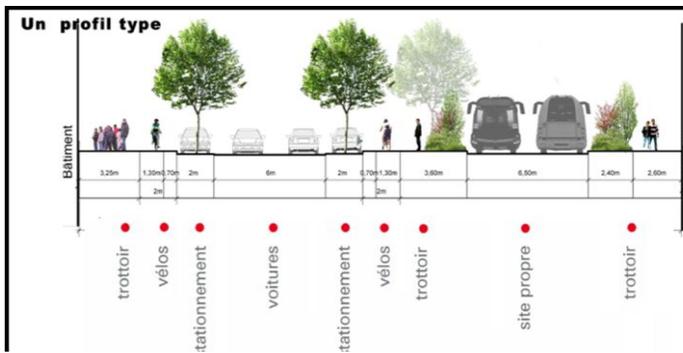
- un paysage urbain et des surfaces de qualité
- proposer un aménagement urbain qui passe par une logique d'espace public
- créer des espaces publics de haute qualité urbaine.
- introduire des éléments végétaux ainsi que mobilier urbain pour en donnant une identité à l'espace public
- restructuration de la cité universitaire Ben Boulaid en créant une paroi commerciale qui communique avec celle de la résidence Concorde :
 - création de liaisons importantes reliant deux éléments structurants de la ville (le Boulevard Mohamed Boudiaf et l'avenue 11 décembre)
 - Créer une zone dense
 - Construire par la mise en œuvre d'une recomposition urbaine une meilleure articulation du site avec la ville de Blida ainsi que le Boulevard Mohamed Boudiaf
 - Aménagement d'une place urbaine

L'espace public est l'aspect de la ville le plus étroitement lié au Projet urbain. Ce dernier est considéré lui-même comme un espace public dans la mesure où il vise à asseoir l'intérêt public, à travers la connaissance objective des espaces publics de la ville et de ce qu'il convient de faire pour améliorer la qualité de la vie urbaine. Le Projet urbain n'est pas une idée abstraite ou un discours sur l'espace ; mais un projet physique, concret et réaliste, à l'échelle du quartier, de la ville et du territoire.

3. Analyse thématique :

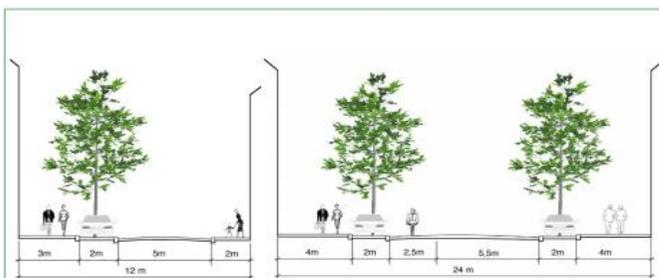
Lecture comparative des exemples :

Les critères de Comparaison	Exemple1: Boulevard Henri Barbusse (Rouvroy /France)	Exemple2: Boulevard de grand Lyon (Métropole de Lyon /France)	Exemple3 : Projet de Bonaventure ; de l'autoroute au BD (Montréal /Canada)	Exemple4: Mise En Valeur Du Boulevard TASCHEREAU (Quebec /Canada)	Synthèse
Composantes structurels de la voirie	-type de voie : circulation véhicule double voie -la linéarité : d'un double Alignement d'arbre -stationnement : de part et d'autre de la voie -une piste cyclable: Bilatéral -trottoir conséquent	-type de voie: chaussée a Double voie -la linéarité: d'un double Alignement d'arbre - une piste cyclable intégrée avec le passage piéton -trottoir: mode doux: -piéton; vélo séparé -Stationnement: de part et d'autre	Type de voie:double Voie -la linéarité: alignement Clair et lisible par le mobilier urbain -une piste cyclable -un corridor piéton linéaire continue aménagé en fond de trottoir séparé de la chaussée par le mobilier	-type de voie: double voie -La linéarité: d'un double alignement d'arbre -piste cyclable : Bilatéral -trottoir	-les composantes structurels de la voirie sont : les chaussées, les pistes cyclables, les trottoirs, le passage piéton

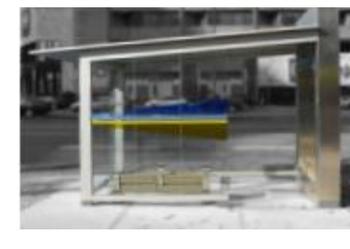


<p>Dimensionnement</p>	<ul style="list-style-type: none"> -longueur de BD:500m -largeur de BD:32m -la voie:6m -stationnement: 2m -piste cyclable:2m -trottoir : entre 2,60m-3,60m -site propre:6,50m -Espace vert:2,40m 	<ul style="list-style-type: none"> -la largeur de BD:40,5m -la voie:6m -site propre:6.5m -espace vert : 2m -stationnement: 2m -mode doux : 5m -trottoir: 2,5m 	<ul style="list-style-type: none"> la largeur de BD:40,5m -la voie:6m -corridor piéton:3m -espace vert : 30m -trottoir: 6m -piste cyclable:2,5m -il est prévu de regrouper en triades dans de groupe le long de 20m et séparé de 10m 	<ul style="list-style-type: none"> -la largeur de BD:57,5m -la voie:10,5m -espace vert : 26m -mode doux:5m -trottoir: 1,5m -piste cyclable:4,10m-4,40m 	<ul style="list-style-type: none"> -la voie:6m -site propre:6.5m -espace vert :2m/26m -stationnement: 2m -mode doux :5m -trottoir:1.5m/6m
<p>Le type des espaces public</p>	<ul style="list-style-type: none"> -une place -un jardin de proximité Un espace vert 	<ul style="list-style-type: none"> -espace vert 	<ul style="list-style-type: none"> -espace vert -les lieux publics centraux -les seuils 	<ul style="list-style-type: none"> Espace vert 	<ul style="list-style-type: none"> L'aménagement d'un boulevard peut être accompagné par une liste de différentes interventions
					

<p>Le végétal urbain</p>	<p>-des espèces d'arbres présentes sur le territoire</p>	<p>-arbres d'alignements dans les rues, mails et terrains plantés dans les boulevards, arbres isolés remarquables dans les espaces plus singuliers, noues et fossés en eau dans les surfaces végétales...</p>	<p>les arbres : il est prévu de regrouper ces derniers en triades dans de grandes fosses longues de 20 m et espacées de 10 m les unes des autres longitudinalement</p>	<p>Les arbres seront implantés de préférence à une distance minimale de : • 1,00 m par rapport aux bordures de chaussée ou de stationnement</p>	<p>Le choix des végétaux devra répondre à une exigence locale : le parti du projet d'aménagement, tout en s'inscrivant dans une perspective plus globale : le respect d'une cohérence territoriale</p>
--------------------------	--	---	--	---	--



<p>Le mobilier urbain</p>	<p>Assis- debout -table de pique-nique - banquettes -Corbeilles LOFOTEN 60 litres -Supports cycles Déco composables</p>	<p>-Banc héritage -Banquette CONVIVIALE Corbeille 80 litres - Avec couvercle R</p>	<p>-4 support à vélo par section de 100 m de trottoir -l'implantation de 4 bancs par section de 100 m de trottoir -l'implantation de 2 poubelles à chaque intersection</p>		<p>Un certain nombre de décisions indispensables doivent également être prises pour garantir l'homogénéité des formes, couleurs, et matériaux du mobilier pour leur intégration dans l'environnement</p>
---------------------------	---	--	--	--	--



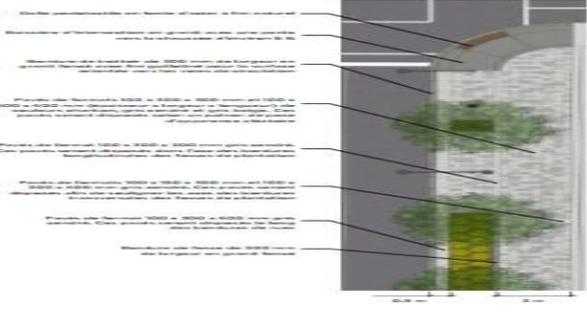
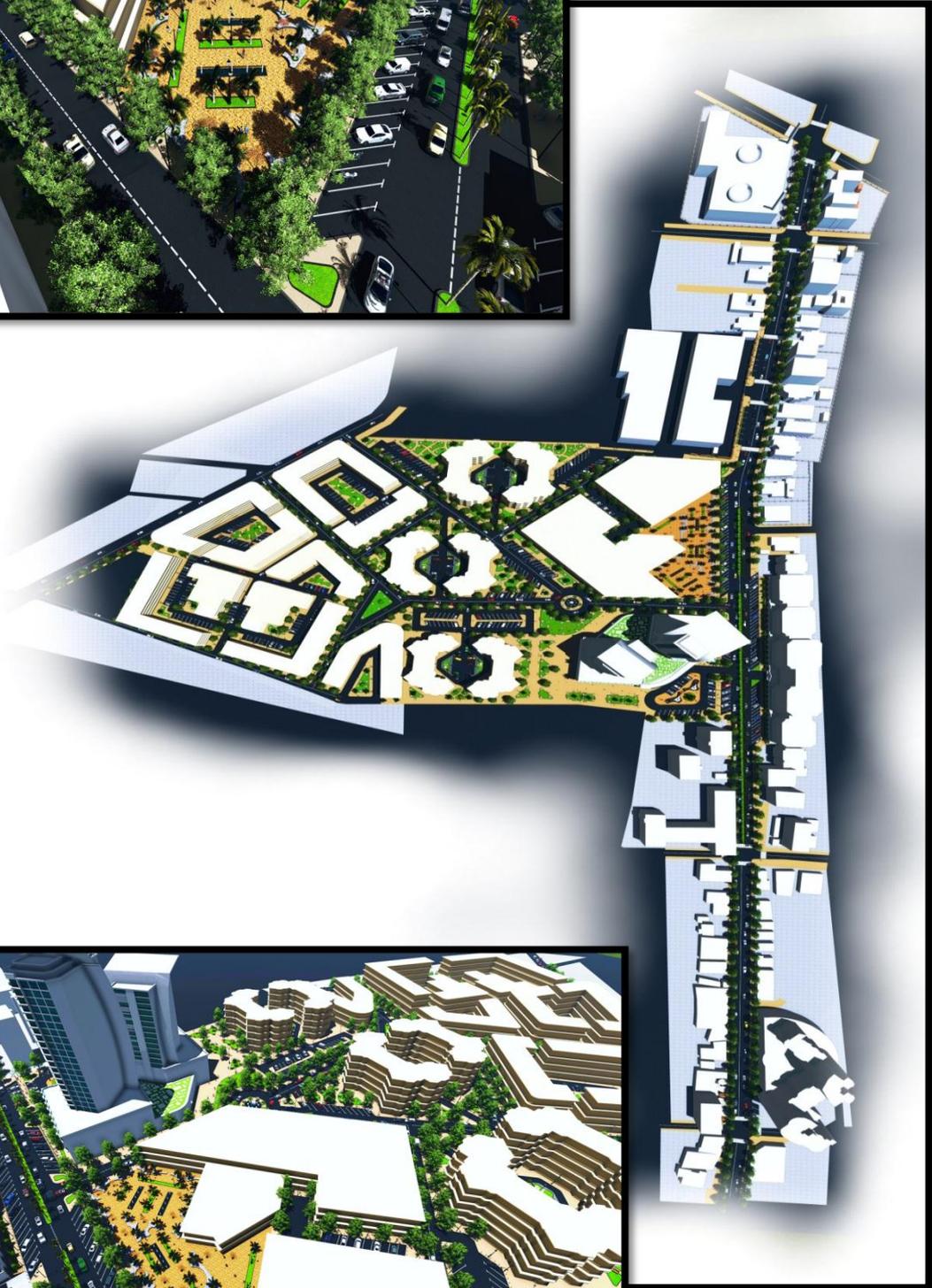
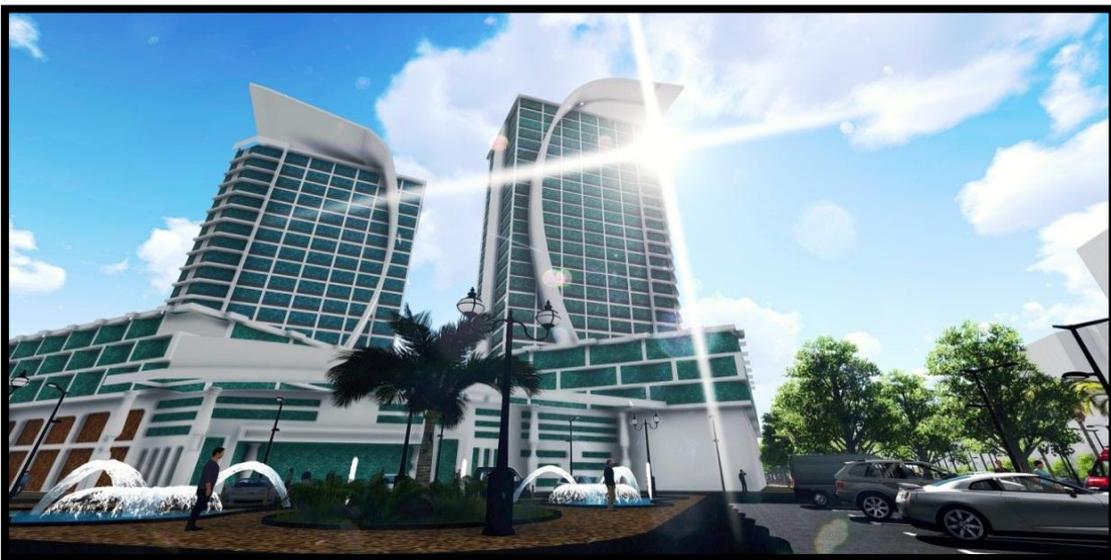
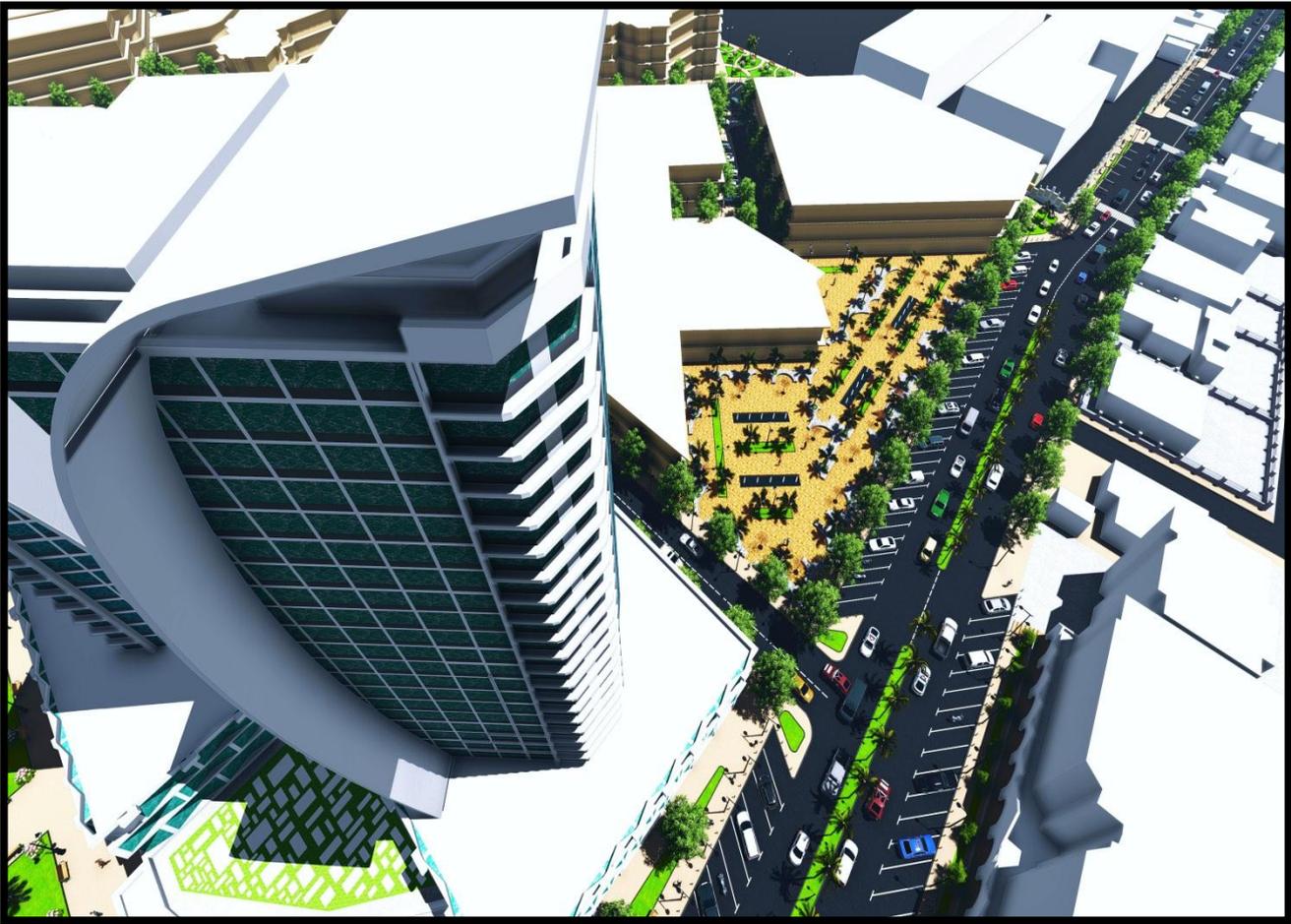
<p>Matériaux de revêtement</p>	<ul style="list-style-type: none"> -La Mosaïque : pour l'aménagement de la place -Un trottoir en pavés autobloquants -Le liant végétal, utilisé principalement pour les usages modes doux. 	<ul style="list-style-type: none"> -Les trottoirs en asphalte -Le liant bitumineux, utilisé pour les revêtements de chaussées et de trottoirs 	<ul style="list-style-type: none"> -les trottoirs en béton 	<ul style="list-style-type: none"> -pour les trottoirs le pavé de béton sera le principale et le granit sera utilisé pour les bordures des trottoirs 	<p>les matériaux de revêtement de sol forment une identité à l'espace public</p> <p>-il ya plusieurs types de matériaux</p>
					
<p>L'éclairage Urbain</p>	<ul style="list-style-type: none"> -l'utilisation des colonnes lumineuses -candélabre de style -candélabre de style -candélabre à boule -projecteurs encastrés de sol 	<ul style="list-style-type: none"> -console : support de luminaire posé en applique sur une façade 	<ul style="list-style-type: none"> -modèle de lampadaire muni d'un lanterne piétonne sera fixé à une hauteur de 5 m afin d'éclairer le trottoir -modèle de lampadaire à potence courte implanté dans les rues aux intersections 	<ul style="list-style-type: none"> -les lampadaires seront placés de part et d'autre de la chaussée en vis-à-vis cordonnée avec le rythme des arbres d'alignement -modèle de lampadaire muni d'un projecteur implanté le long de rampes autoroutières 	<ul style="list-style-type: none"> -il ya des critères fonctionnels en éclairage public -il ya des paramètres à suivre pour l'installation de l'éclairage dans un milieu urbain

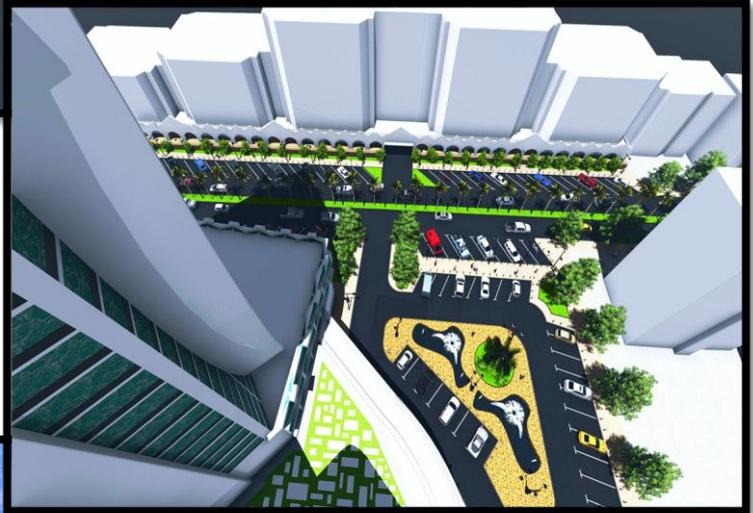
Figure 16 : tableau comparative

Plan
d'aménagement
global

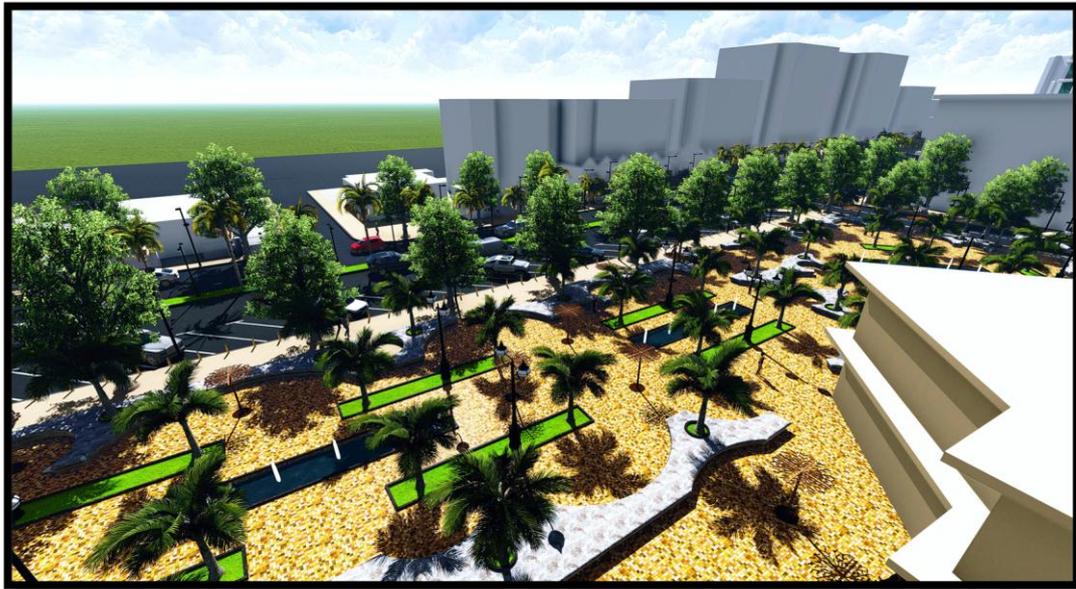








La place « après l'intervention »



Le boulevard « Après l'intervention »





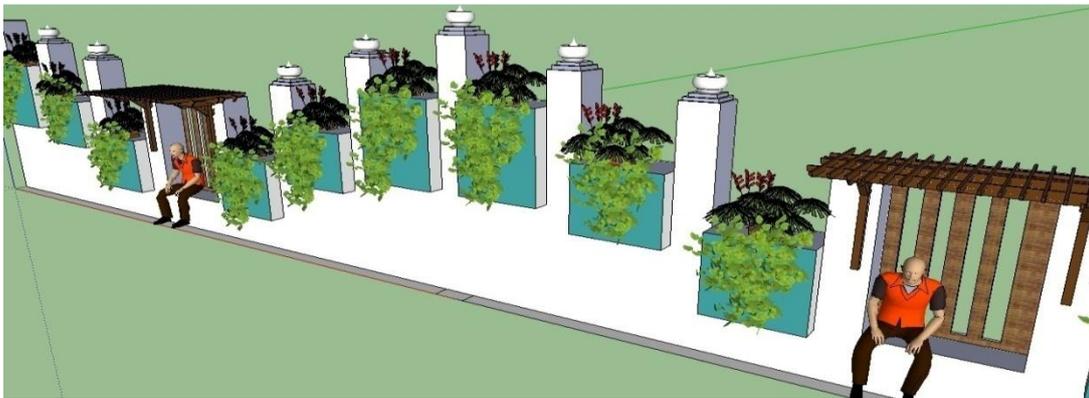




5 .Faire un recul de mur de l'hôpital et proposer un design déférent que celui d'un mur aveugle.



Une 3D qui montre le design de mur de l'hôpital



Une 3D qui montre le design de mur de l'hôpital